



**FONDATION  
MFR MONDE**

MAISONS  
FAMILIALES  
RURALES

## RAPPORT ANNUEL 2024-2025



**TOUS SOLIDAIRES  
AVEC LES MFR**

FONDATION MFR MONDE

**01 SEPTEMBRE 2024 / 31 AOÛT 2025**





## Le mot de la Présidente



### Chantal Lardiére

*En route vers le 30<sup>ème</sup> anniversaire*

Depuis 2021, la Fondation des MFR dans le monde s'est engagée dans un processus de développement important. De nouveaux statuts ont été approuvés. Un Comité des Amis a été mis en place. Un conventionnement a été proposé aux MFR. Nous avons travaillé à augmenter substantiellement notre Actif. Nous avons obtenu un dossier financé par l'AFD. Nous avons augmenté les aides versées sur le terrain. En un mot, nous avons essayé de préparer l'avenir et je pense que nous y sommes en partie arrivés.

Cette réussite nous la devons à tous ceux qui nous soutiennent, les particuliers, les associations du réseau des MFR, les entreprises ou organismes partenaires.

Nous allons poursuivre notre travail sans relâche. Un nouveau projet de statut a été soumis au Conseil d'État. Nous espérons avoir une réponse vers décembre 2025.

Nous avons repris l'analyse de nos pratiques en vue du renouvellement du label IDEAS en octobre 2025. Nous avons engagé une réflexion sur nos placements financiers.

Nous avons pris contact avec une soixantaine d'entreprises ou d'organisations en vue des 30 ans de la Fondation.

Nous vous invitons à vivre pleinement nos 30 ans que nous fêterons le 15 avril 2026.



# Introduction

Reconnue d'utilité publique par décret du 31 janvier 1996, la Fondation des Maisons familiales rurales (MFR) dans le monde s'engage depuis 30 ans dans les pays en développement à cofinancer la création et le fonctionnement de centres de formation organisés selon les principes des MFR.

**1987**

Idée émise au 50<sup>ème</sup> anniversaire des MFR

**1996**

Décret de reconnaissance FRUP

**2026**

30<sup>ème</sup> anniversaire de la Fondation

Son objectif est de soutenir des projets qui favorisent un développement durable, économique, social et humain des territoires grâce à l'éducation et à la formation des jeunes et des adultes, femmes et hommes, qui vivent dans des milieux relativement exclus et éloignés du développement, principalement ruraux. Notre ambition est de leur permettre d'acquérir une solide formation de base et professionnelle afin qu'ils soient demain des acteurs dynamiques de leur environnement : avoir un métier, un revenu décent, un avenir meilleur et être des citoyens responsables et engagés.

La Fondation apporte son soutien lors de la création des associations locales. Elle cofinance des actions qui améliorent les infrastructures liées aux internats, salles de cours, restauration... Elle peut également intervenir dans le cadre de la formation des équipes pédagogiques ou des administrateurs bénévoles ou à la création d'outils de formation. Enfin elle accompagne les Unions MFR dans leurs installations et dans leurs recherches de financements afin que celles-ci puissent gagner en autonomie.

D'une manière générale elle oriente ses aides, selon ses valeurs, pour soutenir la formation professionnelle par alternance dans des structures qui se réclament du mouvement des MFR. Elle a aussi l'ambition d'élargir progressivement ses activités au profit de la formation par alternance, en fonction de ses ressources, au soutien de projets éducatifs innovants réalisés dans les MFR de France.

Consciente des impératifs de transparence des ONG, la Fondation s'est engagée dans une démarche qualité qui a abouti à l'obtention d'un Label délivré par l'Institut pour le Développement de l'Éthique et l'Action pour la Solidarité (IDEAS) en 2016, renouvelé en 2021. Ce label témoigne du sérieux et de la gestion désintéressée de la Fondation. Pour aller plus loin dans ce sens, elle met en œuvre de nouvelles pratiques en termes de pilotage des aides.

**La Fondation des MFR dans le monde est une fondation distributive.** Les fondations distributives se consacrent au financement et à l'accompagnement de projets qui leur sont extérieurs : distribution de subventions à des associations et de bourses ou prix.

Elles peuvent financer tant la mise en œuvre de projets que la montée en compétences d'organisations sur leur champ d'intervention. Leurs ressources sont quasi-exclusivement privées.

**Une Fondation reconnue d'utilité publique (FRUP)** est un organisme de mécénat, c'est-à-dire un organisme qui peut bénéficier de financement de la part de tiers. Une FRUP a pour objet de mettre à disposition un patrimoine au service d'une cause d'intérêt général. **Elle est créée par décret en Conseil d'État, après instruction par les services du ministère de l'Intérieur.**

Les revenus de la dotation doivent permettre d'assurer le financement de l'objet social de la fondation. **Il y a environ 600 FRUP en France sur les 3 000 Fondations existantes.**

L'action de la Fondation repose sur la mobilisation du réseau MFR en France à tous ses échelons : administrateurs, familles, entreprises, fédérations, anciens cadres, anciens élèves et formateurs. Fondée par l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Éducation et d'Orientation (UNMFREO), elle puise sa légitimité dans le fait d'incarner la solidarité entre les MFR en France et dans le monde. L'essentiel de sa collecte repose ainsi sur ce réseau unique et historique.



## Principales caractéristiques de l'exercices 2024-2025

### Les faits marquants de l'exercice :

- Dépôt d'un dossier au ministère de l'Intérieur en vue de la reconnaissance du statut « Fondation abritante ».
- Un travail important en vue du renouvellement du label IDEAS.
- Préparation du 30<sup>ème</sup> anniversaire de la Fondation.
- Une nette progression de l'Actif qui atteint les 3 millions d'euros et une stratégie de diversification des placements financiers.

### Nos réussites :

- Une progression des aides attribuées.
- Une aide d'urgence conséquente attribuée aux MFR de Mayotte et de la Réunion grâce au soutien de l'Association Ouest-France Solidarité, de la Fédération départementale des MFR de Vendée et de nombreux donateurs.
- Une meilleure prise de conscience de chaque MFR de sa RSO, matérialisée par la signature d'une convention avec la Fondation.
- Lancement d'un dossier de financement conjoint avec l'AFD au profit des MFR de Madagascar.

### Nos difficultés récurrentes :

- Un nombre insuffisant de donateurs individuels.

### Les perspectives de la Fondation pour l'exercice à venir :

- Le 30<sup>ème</sup> anniversaire de la Fondation.
- La création de la Fondation pour l'alternance.
- Le recrutement d'un directeur général.
- Le renouvellement du label IDEAS.



# La Gouvernance

**La vie associative de la Fondation a été marquée par une mobilisation importante du réseau pour apporter une aide d'urgence aux MFR de Mayotte et de la Réunion, la création d'un comité de pilotage en charge de suivre le dossier AFD-Fondation et la préparation du 30<sup>ème</sup> anniversaire au cours duquel la création de la Fondation abritée pour l'alternance devrait-être officialisée.**

## L'histoire de la Fondation

**Reconnaissance** : « Le Conseil d'État (section de l'intérieur) entendu ; DÉCRÈTE :

ARTICLE 1er - La fondation dite "La fondation des maisons familiales rurales dans le monde" dont le siège est à Paris (12e) 36, allée Vivaldi est reconnue comme établissement d'utilité publique. Sont approuvés les statuts de la fondation tels qu'ils sont annexés au présent décret. Fait à Paris, le 31 janvier 1996 »

**Adoption des statuts Conseil d'administration et Commissaire du gouvernement** : « Par arrêté du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer en date du 20 novembre 2023, sont approuvées les modifications apportées aux statuts de la fondation reconnue d'utilité publique dite « Maisons Familiales Rurales dans le Monde » dont le siège est à Paris (75). »

**Labellisation** : Depuis 2016, la Fondation MFR Monde a reçu le label IDEAS (l'Institut de Développement de l'Éthique et de l'Action pour la Solidarité) qui atteste de ses bonnes pratiques. Le label a été renouvelé le 13 décembre 2021.

La Fondation des MFR dans le monde se prépare à soutenir le renouvellement en octobre 2025. Pour ce faire, IDEAS évalue 90 indicateurs qui portent à la fois sur la gouvernance, le projet associatif, la communication, la gestion financière, les procédures comptables, le plan stratégique, l'évaluation des actions, la mesure d'impact.

**Maîtrise des risques** : La Fondation a été auditée par le cabinet Grant Thornton en août 2024 qui a conclu que le niveau de maîtrise des risques de la Fondation était optimal.

**Certification des comptes sans réserve depuis l'origine.**

## 30<sup>ème</sup> anniversaire

Le 15 avril 2026, il est prévu d'organiser le 30<sup>ème</sup> anniversaire de la Fondation des MFR dans le monde, manifestation placée sous le Haut patronage du Président de la République.

## Le Conseil d'administration

Il s'est réuni trois fois au cours de l'exercice 2024/2025 : le 7 novembre 2024, le 23 janvier 2025 et le 11 juin 2025. Les principaux sujets abordés ont été les suivants :



- Campagne de collecte.
- Plan stratégique de la Fondation.
- Suivi régulier des comptes financiers.
- Proposition conventionnelle aux MFR.
- Décisions sur les aides attribuées.
- Travail sur la communication.
- Vote de nouveaux statuts.
- Accompagnement d'IDEAS.
- Analyse du travail du Comité d'Audit.
- Plan d'actions sur l'augmentation du fonds associatif.
- Recherche de mécènes.
- Orientations pour la préparation du 30<sup>ème</sup> anniversaire.
- RGPD...

Le Conseil d'administration a fait le choix d'adopter une nouvelle fois de nouveaux statuts afin de permettre à la Fondation d'être en conformité réglementaire pour **la création de la Fondation abritée**. Le dossier est en cours d'étude au Conseil d'État.

La Fondation pour l'alternance permettra :

- D'élargir le champ d'action de la Fondation et sa visibilité.
- D'accentuer les actions auprès des MFR françaises.
- De renforcer son intégration au sein du réseau...

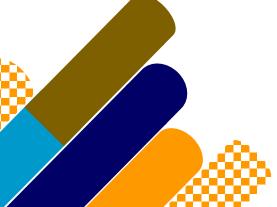
Le Conseil d'administration élu au 22 janvier 2024 est ainsi composé :

| Collèges   | Représentation                              | Nom/Prénom          |
|--|---|---------------------|
| 4 membres du collège des fondateurs                  | UNMFREO                                     | Chantal LARDIERE    |
|  | AIMFR                                       | Jean-Louis ICHARD   |
|  | GROUPAMA                                    | Sylvie LE DILLY     |
|  | Successeur du Fondateur                     | Jean-Marie HEMERAY  |
| 4 membres du collège des personnes qualifiées        | Directrice Fédération départementale MFR    | Christelle BILLARD  |
|  | Ancienne parente d'élève                    | Régine LUBIN        |
|  | Retraitee du ministère de l'Intérieur       | Florence RACINE     |
|  | Directeur de l'Union nationale MFR du Maroc | Miloudi EL KTAIBI   |
| 2 membres du collège des partenaires institutionnels | AFDI  | Serge GRILLERES     |
|  | IFOCAP                                      | Stéphane AUROUSSEAU |
| 2 membres du collège des amis de la Fondation        | Président du Comité des Amis                | Xavier MICHELIN     |
|  | Membre du Comité des Amis                   | Henri GERMOND       |
| Commissaire du Gouvernement                          | Préfet                                      | Gérard LEMAIRE      |

## Le Bureau

Le Bureau de la Fondation s'est réuni trois fois en 2024-2025, le 6 septembre 2024, le 11 avril 2025 et le 28 juillet 2025 en visioconférence ou en présentiel, pour travailler différents sujets et l'augmentation de l'Actif en particulier.

Il est ainsi constitué :





**Présidente : Chantal LARDIERE**, collège des Fondateurs ;  
**Vice-Président : Xavier MICHELIN**, collège des Amis de la Fondation ;  
**Trésorière : Sylvie LE DILLY**, collège des Fondateurs ;  
**Secrétaire Générale : Christelle BILLARD**, collège des personnes qualifiées.

#### Taux de participation au Conseil d'administration :

| Dates | 14/11/2023 | 22/01/2024 | 13/05/2024 | 07/11/2024 | 23/01/2025 | 11/06/2025 |
|-------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Taux  | 58 %       | 100 %      | 83 %       | 75%        | 92%        | 83%        |

Ratio femme/homme dans le Conseil d'administration : 50 %

Le Conseil d'administration est totalement paritaire et le Bureau comprend 3 femmes et 1 homme.

#### Les Commissions

Le Conseil d'administration est épaulé par trois Commissions/Comités :

**La Commission Finances** est composée de 4 membres et se réunit au moins une fois par an. Elle a pour objet de suivre les évolutions des placements financiers et d'analyser les finances de la Fondation.

Présidence : Sylvie LE DILLY, Trésorière de la Fondation.

Membres : Xavier MICHELIN, administrateur de la Fondation, Chantal LARDIERE, Présidente, Lahcène MESSAHLI, Commissaire aux comptes.

En fonction des besoins : Le Délégué général et le comptable.

**Le Comité d'Audit** : Éric GELPE, Diplômé de l'Institut d'Études Politiques et du Centre National d'Études Supérieures de Sécurité Sociale (CNESSS), ancien Directeur Général de Gan Assurances, préside le Comité d'Audit. Il est épaulé dans ses fonctions par Brahim CHELIHI, expert en évaluation, ancien directeur de MFR, et Gérard GUYON, Vice-Président du Comité des Amis.

Le comité d'audit s'est réuni deux fois, le 16 octobre 2024 et le 8 avril 2025. Il a pour mission d'assister le Conseil d'administration dans le contrôle des informations financières et comptables, le contrôle des risques et le respect des procédures internes et le suivi de la réalisation du plan stratégique. Le Comité d'audit a pu travailler sur ces différents chantiers et en particulier sur les recommandations des conseillers IDEAS en vue d'une nouvelle labellisation.

**Le Comité des Amis de la Fondation**, dont la décision de création a été décidée au printemps 2022, comprend à ce jour une dizaine de personnes physiques, intéressées et impliquées dans la vie de la Fondation. Le Comité des amis a pour objet de contribuer au développement et au rayonnement de la Fondation des MFR, en France et dans le monde. Le Comité se réunit au minimum une fois par an, en présence de la direction de la Fondation qui en assure l'animation technique et le secrétariat. Il s'est réuni le 7 novembre 2024, lors du premier Conseil d'administration de l'exercice ainsi que le 11 juin 2025.





**Présidence :** Xavier MICHELIN,  
administrateur de la Fondation.

**Membres :** Henri GERMOND,  
Marcel LEROUX, Rémy GUILLEUX,  
Danielle ALPHAND, Gérard GUYON,  
Monique THOONSEN, Bernard  
CRÉPEAU, Bernard TRANCHAND,  
Emmanuel CLERO.



## Moyens logistiques, administratifs et humains

---

**La Fondation MFR Monde s'appuie d'abord, moralement, sur un réseau de 1 200 associations MFR présentes dans de nombreux pays, sur plusieurs milliers de responsables bénévoles et de salariés, sur une multitude de territoires ruraux avec leurs forces sociales et économiques...**

**Tout en respectant sa stricte indépendance, elle est soutenue ensuite, en proximité, par ses fondateurs initiaux : l'Union nationale des MFR, l'Association internationale des mouvement familiaux ruraux et les organisations professionnelles agricoles.**

### Une logistique de qualité :

La Fondation des MFR dans le monde est locataire de l'Union nationale des MFR (UNMFREO) avec qui elle a signé une convention de partenariat en date du 16 décembre 2021. Elle dispose d'un bureau identifié au sein du siège social de l'UNMFREO (magnifiques locaux rénovés dans le 9ème) permettant d'exercer ses activités en toute indépendance. Elle bénéficie des infrastructures et de la logistique très importante du siège de l'UNMFREO, couverte par une charge de loyer, qui comprend 30 salariés : hall d'accueil, nombreuses salles de réunion, salle de restauration, moyens de communication, réseaux informatiques, visioconférence...

### Des ressources humaines suffisantes, adaptées à son fonctionnement et à ses missions :

La Fondation des MFR dans le monde a fait le choix d'avoir une structure souple comprenant un nombre de salariés limités mais épaulés dans leurs tâches par des partenaires extérieurs.

### Des bénévoles fortement impliqués :

À noter que les administrateurs du Bureau, du Conseil d'administration et les membres des Commissions et des Comités sont très investis dans le fonctionnement de la Fondation. Leur contribution est essentielle car ils sont par ailleurs des responsables engagés dans le réseau des MFR et dans différentes organisations.





## Des moyens intégrés :

À ce jour, un Délégué général assure le fonctionnement de la structure accompagné par un chargé de mission, un comptable et une secrétaire.

- **Patrick GUES, Délégué général** : fonctionnement global, dossiers « politiques », animation du Conseil et des Comités, relations extérieures, communication, campagne de collecte et étude des demandes d'aides...
- **Bruno de TARLE, Chargé de missions** : labellisation, gestion base de données, statistiques, site web, campagne de collecte et suivi des aides...
- **Jérôme ANSLINGER, Comptable** : comptabilité et remise des reçus.
- **Geraldine MALLET, Secrétaire** : accueil téléphonique, gestion du courrier.

La Fondation fait appel à l'expertise du service international de l'UNMFREO, si besoin, pour récolter des informations sur le terrain.

Le Conseil d'administration a prévu, dès l'exercice 2025/2026, si possible, d'embaucher un directeur salarié chargé du fonctionnement de la fondation des MFR. Les recettes qui seront dégagées des placements financiers devraient être suffisantes pour assurer cette augmentation des charges.

## L'équipe est complétée par des prestataires extérieurs :

- Lahcène MESSAHLI, Commissaire aux comptes.
- Laurent PARGADE, Notaire.
- Frédéric LECALEVEZ, Agent immobilier.
- Mellie REINA, Cheffe de projet (OHME/Base de données).
- Thomas BOULAY, Agence les Enchanteurs, communication.
- Florent TRAMU, Consultant RGPD (MDP DATA PROTECTION).
- Stéphanie NERVEGNA, Samuel JERÔME, Conseillers labellisation IDEAS et bonnes pratiques.





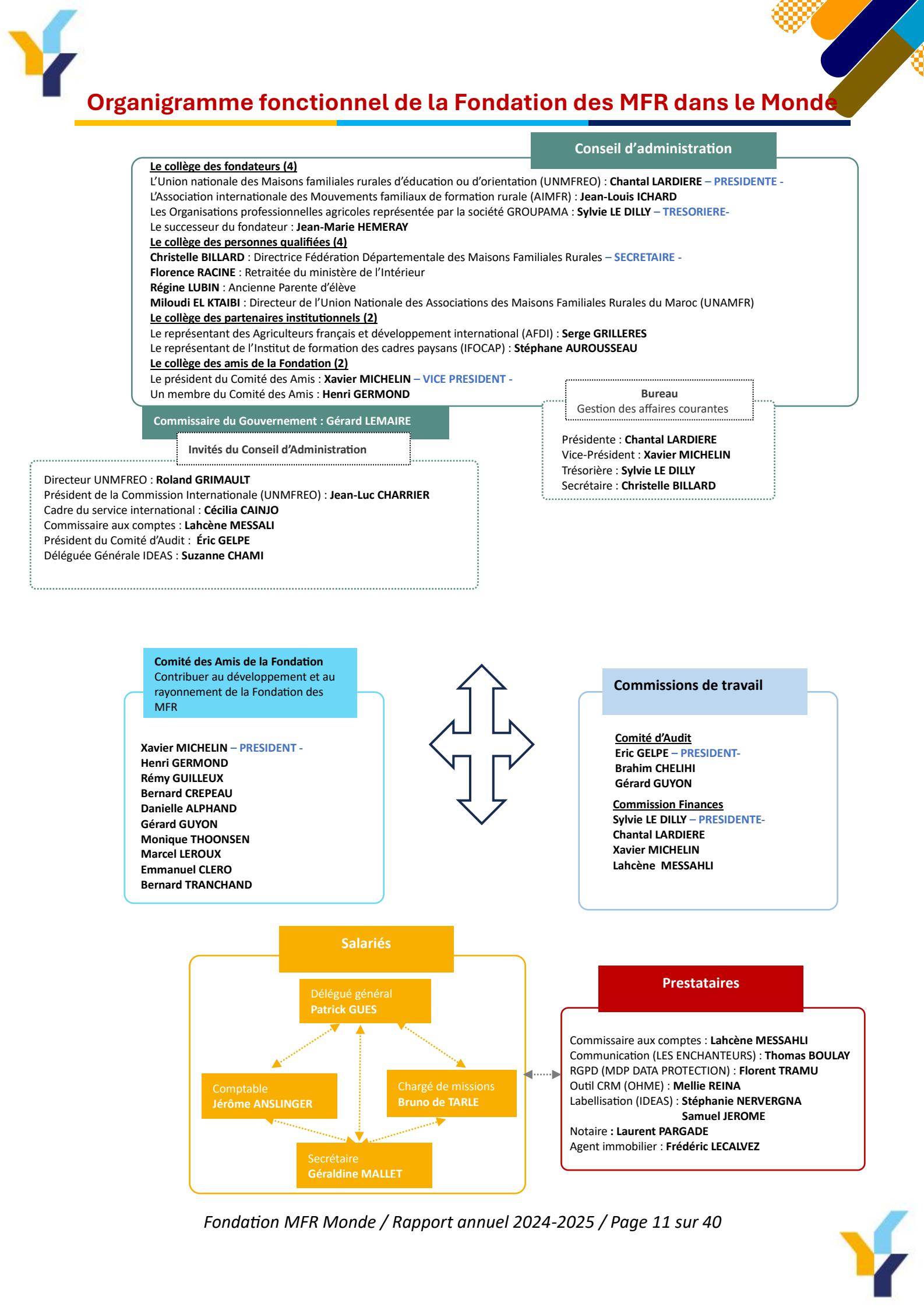
## Comité de pilotage : Dossier AFD / Fondation

Dans un contexte de crises multiples à Madagascar : catastrophes naturelles, conflits, insécurité alimentaire et pauvreté, la Fondation MFR Monde a décidé d'investir dans un programme triennal visant à renforcer les capacités des communautés MFR locales, à améliorer la résilience face aux crises et favoriser le développement rural inclusif à travers la formation des jeunes. Ce programme s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec plusieurs acteurs locaux et internationaux, et notamment avec l'Agence Française de développement (AFD), l'UNMFREO, la FR de Normandie et le réseau des MFR malgaches. Un comité de pilotage a été créé dont le rôle principal est de superviser le projet, prendre des décisions stratégiques et soutenir les actions menées pour atteindre les objectifs fixés. Ce comité de 12 membres s'est réuni le 28 janvier 2025.

Il est composé comme suit :

| Rôle                                       | Prénom/Nom  |
|--|---|
| Présidence                                 | Régine LUBIN  |
| Représentants de la Fondation              | Patrick GUES<br>Bruno de TARLÉ  |
| Représentant de l'UNMFREO                  | Estelle SIRAUD  |
| Représentant de la FR des MFR de Normandie | Frédérique DEFFONTAINES   |
| Représentants de l'UNMFRM                  | Hajanirina Christ RASAMIMANANA<br>Stella RAZOELINIVO<br>Lucie Fara RAZANAMANGA<br>Soloniaina RAFARALAHIAONA |
| Collège des experts                        | Astrid VILLEPELET<br>Gauthier RICORDEAU<br>Aline GANIVET  |







## Journée mondiale des MFR

---

**La Journée des MFR dans le Monde organisée par l'Union nationale des MFR a eu lieu le mercredi 20 novembre 2024.**

Elle a été retransmise en visioconférence. Cette journée s'est déroulée en deux moments clefs :

- Diffusion d'un film « Razzia sur l'Atlantique », qui fait partie de la sélection du festival « Alimenterre », et qui aborde la thématique de la surpêche étrangère au Sénégal. Echange avec Karim Sall, protagoniste du film.
- Echange avec des jeunes de MFR de différents pays.

A cette occasion, la Fondation MFR Monde a officialisé son projet de création d'une Fondation pour l'alternance au travers d'une présentation aux membres du Conseil d'administration de l'UNMFREO ainsi que ses salariés.

## Conformité RGPD

---

**À la suite du transfert de la base de données dans un nouvel outil CRM, la Fondation s'est concentrée sur la conformité RGPD. Dans ce cadre, elle a décidé de changer de prestataire RGPD. Après 4 ans de suivi par la société LEXAGONE, elle s'est tournée vers la Société MDP Data Protection.**

Grâce à ce partenariat, elle a pu réaliser un audit RGPD en profondeur afin de se mettre rapidement en conformité. Par ailleurs, le DPO détaché auprès de la Fondation assurera à l'avenir une veille réglementaire, nécessaire à toute potentielle évolution législative.

## La Labellisation

---

**En 2016, la Fondation MFR Monde a obtenu le label de l'Institut de Développement de l'Éthique et de l'Action pour la Solidarité (IDEAS) dont la raison d'être est de « renforcer la qualité et la capacité d'action des organismes sans but lucratif, au service de l'intérêt général ». Elle en a obtenu le renouvellement en 2022, et se prépare à soutenir le renouvellement en octobre 2025. Pour ce faire, la Fondation MFR Monde a pu revoir et mettre à jour l'entièreté de ses bonnes pratiques.**





Un certain nombre de documents et de procédures ont été réfléchis et formalisés pour améliorer encore la qualité de la gestion :

- Renouvellement de ses instances de décision,
- Élaboration d'un plan stratégique,
- Cartographie des risques,
- Formalisation et révision des procédures : principalement autour de la gestion des demandes d'aides financières et du traitement des dons...
- Révision de la charte éthique,
- Mise en place de dispositifs de contrôle,
- Révision de la cartographie des parties prenantes.

Des outils ont également été mis en place :

- Tableaux de suivi des projets et des engagements,
- Tableau de bord stratégique permettant de vérifier la bonne exécution du plan stratégique,
- Tableau de suivi de la participation des membres du conseil d'administration, de la Commission des Finances ainsi que du Comité d'Audit.

Avec l'accompagnement de Madame Stéphanie NEVERGNA et Monsieur Samuel JEROME désignés par IDEAS, la Fondation a pu bénéficier de leur expertise. Une dizaine de réunions ont été tenues pour préparer le renouvellement du label. Ce processus de labellisation demande un travail conséquent de la part de la Fondation.

IDEAS soumettra à son Comité label en octobre 2025 la demande de la Fondation. Celui-ci évaluera les bonnes pratiques de 90 indicateurs qui concernent à la fois la gouvernance, le projet associatif, la communication, la gestion financière, les procédures comptables, le plan stratégique, l'évaluation des actions et la mesure d'impact.

## Documents associatifs réactualisés

---

### Plan stratégique

La poursuite du Plan stratégique 2021-2025 jusqu'en 2026 a été validé par le conseil d'administration, principalement autour de 4 axes : accroître les ressources de la Fondation, augmenter les aides financières distribuées, adapter la gouvernance aux ambitions de la Fondation, améliorer la gestion éthique et la transparence (notamment dans le suivi des impacts). Chaque axe se divise en projets eux-mêmes divisés en objectifs avec indicateurs. Il présente également l'évaluation de chacun de ses objectifs. Le comité d'Audit a pu faire ressortir un haut niveau d'atteinte des objectifs stratégiques, mesuré par les indicateurs, notamment sur les axes « Accroissement des ressources » et « Gestion éthique et transparence ».





## Statuts

Compte tenu du contexte, de la proposition d'un donateur de créer une fondation sous égide de la Fondation MFR Monde et des propositions de donation et leg qui lui sont faites, le Conseil a pris la décision de soumettre, à nouveau, au ministère de l'Intérieur une nouvelle version des statuts intégrant la notion de Fondation abritante. Bien que ces modifications soient modestes, elles complètent l'action de la Fondation. Les nouveaux statuts ont été adoptés à l'unanimité par le Conseil d'administration. Après étude par le ministère de l'Intérieur, le dossier est en cours d'instruction par le Conseil d'État qui devrait rendre sa décision avec la fin de l'année 2025.

## Le projet de la Fondation pour l'alternance

Ce projet rappelle que la Fondation des Maisons Familiales Rurales (MFR) dans le monde, reconnue d'utilité publique depuis 1996, a pour mission de soutenir la formation professionnelle par alternance à travers un réseau international. La création de « La Fondation pour l'alternance » permettra de promouvoir cette méthode d'apprentissage et faciliter l'accès des jeunes à des parcours en alternance. Ses missions incluent le financement de projets pédagogiques, le soutien à la recherche, la création d'outils numériques et l'organisation de réseaux de mentors pour les alternants. Il s'inscrit dans une gouvernance solide, appuyée par un réseau engagé et structuré autour d'une équipe restreinte, mais efficace, épaulée par des partenaires spécialisés.

## Adhésion



*Depuis 2016, la Fondation MFR Monde a reçu le label IDEAS qui atteste de ses bonnes pratiques en matière de gouvernance, gestion financière et suivi de l'efficacité de l'action.*

*Le label a été renouvelé le 13 décembre 2021.*

*Créé en 2002 à l'initiative de sept fondations, le Centre français des Fonds et Fondations (CFF) s'est donné pour mission de promouvoir et de renforcer la reconnaissance du secteur philanthropique en France. Né de la volonté de mutualiser les savoirs et les expériences, il constitue aujourd'hui une plateforme de ressources, de représentation et d'échanges au service du collectif.*



*Regroupant plus de 500 membres, le CFF fédère l'ensemble des fondations et fonds de dotation, sans distinction de statut juridique, de mode d'action, de taille ou de champ d'intervention. Sa vocation : accompagner, représenter et valoriser les acteurs engagés au service de l'intérêt général, tout en contribuant à la structuration et à la visibilité du secteur des fonds et fondations.*

**La Fondation MFR Monde adhère au Centre Français des Fonds et Fondations.**



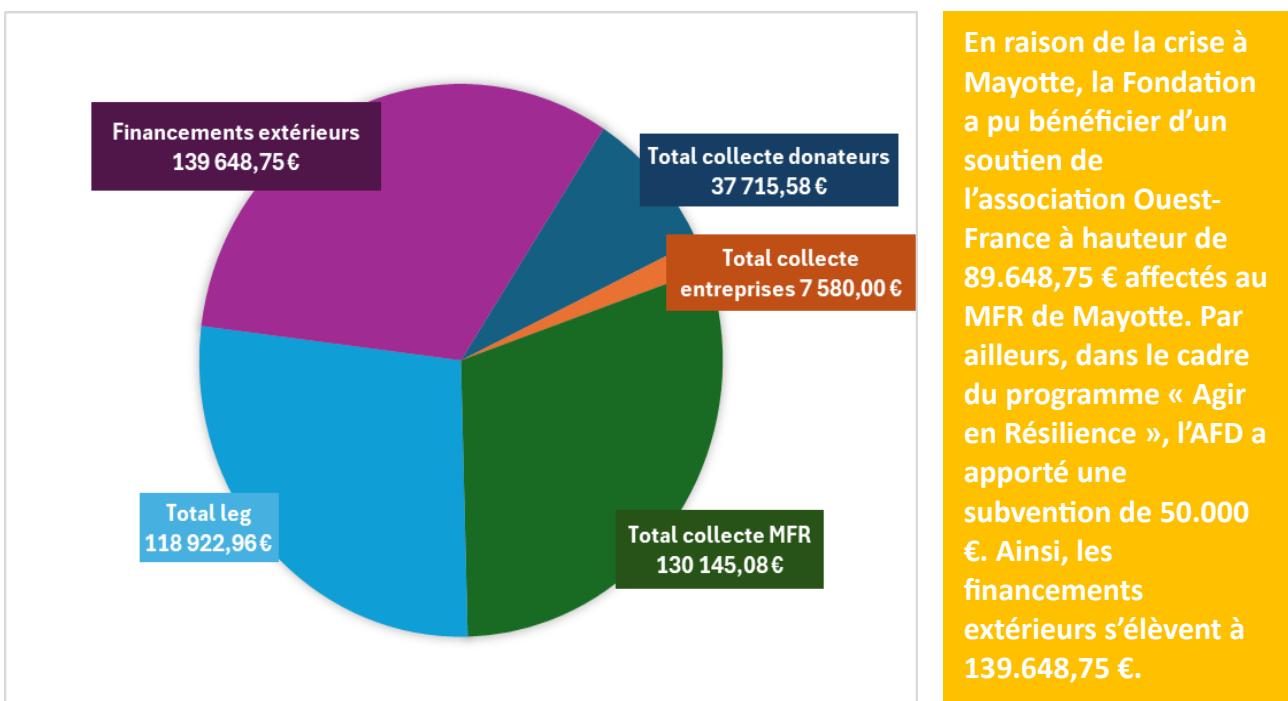
# La collecte des Fonds

La collecte de la Fondation se fait autour de trois sources essentielles :

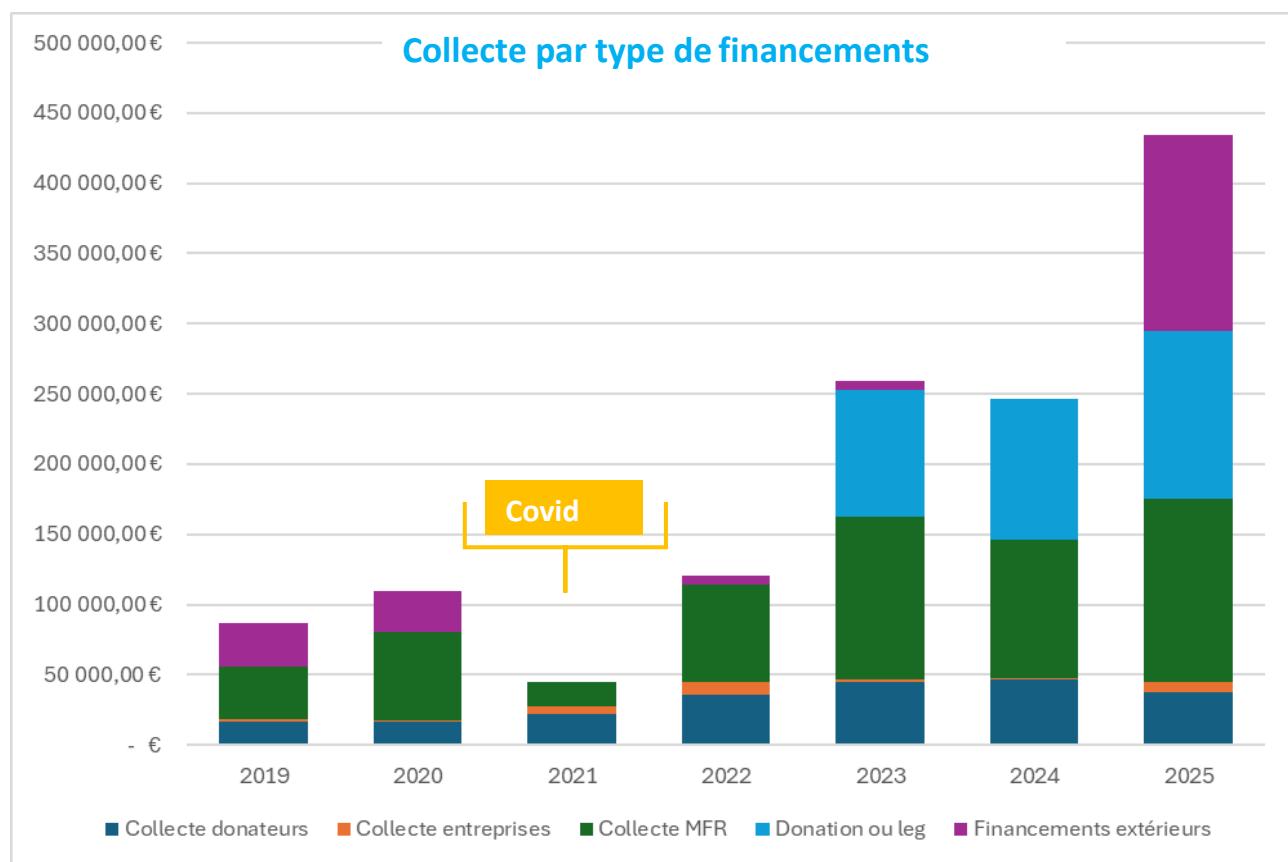
- **Les dons des particuliers.**
- **Le soutien du réseau des MFR.**
- **Le mécénat d'entreprise ou les subventions versées par des organismes.**

La Fondation MFR Monde remercie **les Enchanteurs** pour leur soutien très actif. Grâce au mécénat d'entreprise, la Fondation a pu bénéficier d'une réelle expertise dans sa politique de communication. Elle a pu renouveler ses documents de collecte. La Fondation a par ailleurs un partenariat avec Lilo, moteur de recherche solidaire, qu'elle souhaite davantage valoriser.

La Fondation MFR Monde a collecté **434.012,37 €** en 2024/2025.



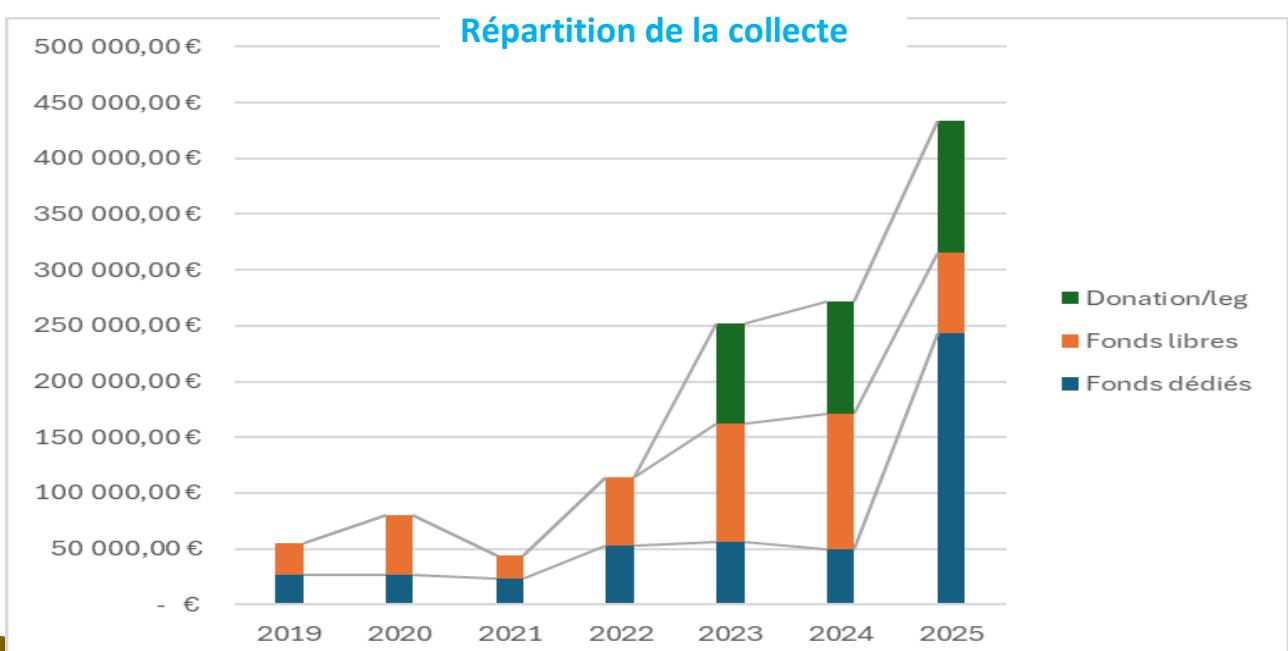
Le diagramme ci-dessous présente l'évolution de la collecte. On peut remarquer une augmentation importante de la collecte entre 2018 et 2025, sauf l'exercice 2020/2021, très spécifique, impacté par le Covid. La collecte de la Fondation se fait d'une part, grâce aux dons des particuliers, d'autre part grâce aux dons des Maisons familiales rurales. Cependant, la collecte au niveau des particuliers est moins importante qu'en 2024. Dans la continuité de sa campagne de sensibilisation lancée en 2022/2023 sous le thème « Des MFR engagés et Solidaires », **130 MFR** ont signé une convention de partenariat avec la Fondation. En lien avec la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) et le label qualité, chaque MFR de France peut s'engager à soutenir les actions humanitaires de la Fondation. Elle convient, en fonction de son budget, du montant annuel de son apport financier. Cette augmentation du nombre de conventions de partenariat avec les MFR explique l'évolution positive de la collecte des MFR par rapport à l'exercice 2023-2024. Dans le diagramme ci-dessous, la collecte des autres structures fait référence principalement au don de l'association Ouest-France et à l'apport de la subvention AFD. Enfin, l'exercice 2024-2025 marque la troisième année consécutive où la Fondation reçoit une donation ou un leg.



Par ailleurs, cette évolution de la collecte impacte la répartition des fonds libres et des fonds dédiés. Les fonds dédiés représentent une affectation des dons à un pays selon la volonté du donateur tandis qu'un fonds libre représente un don non affecté à un pays. Les fonds libres permettent à la Fondation de répondre à des besoins particuliers de financement selon les besoins des MFR.

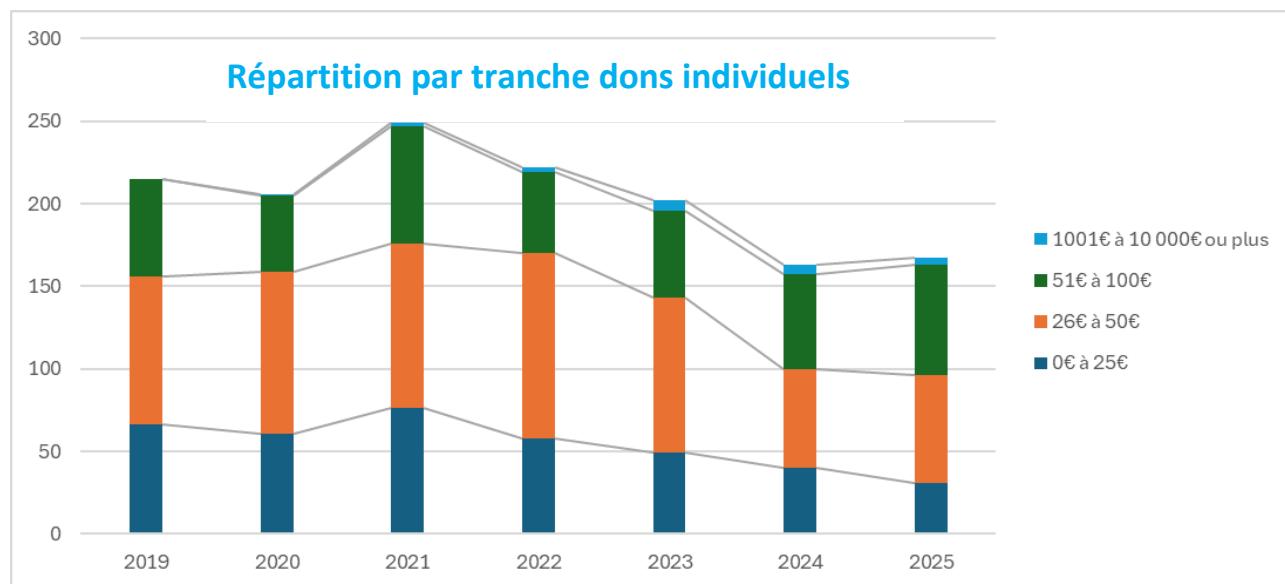
Grâce au soutien de Ouest-France, les fonds dédiés représentent 2/3 de la collecte tandis que les fonds libres représentent 1/3. Cette inversion de la répartition de la collecte sur cet exercice est due à la crise sur le territoire de Mayotte.

Augmenter les fonds libres de la Fondation sur l'exercice suivant permettrait d'accroître la capacité d'action de la Fondation.

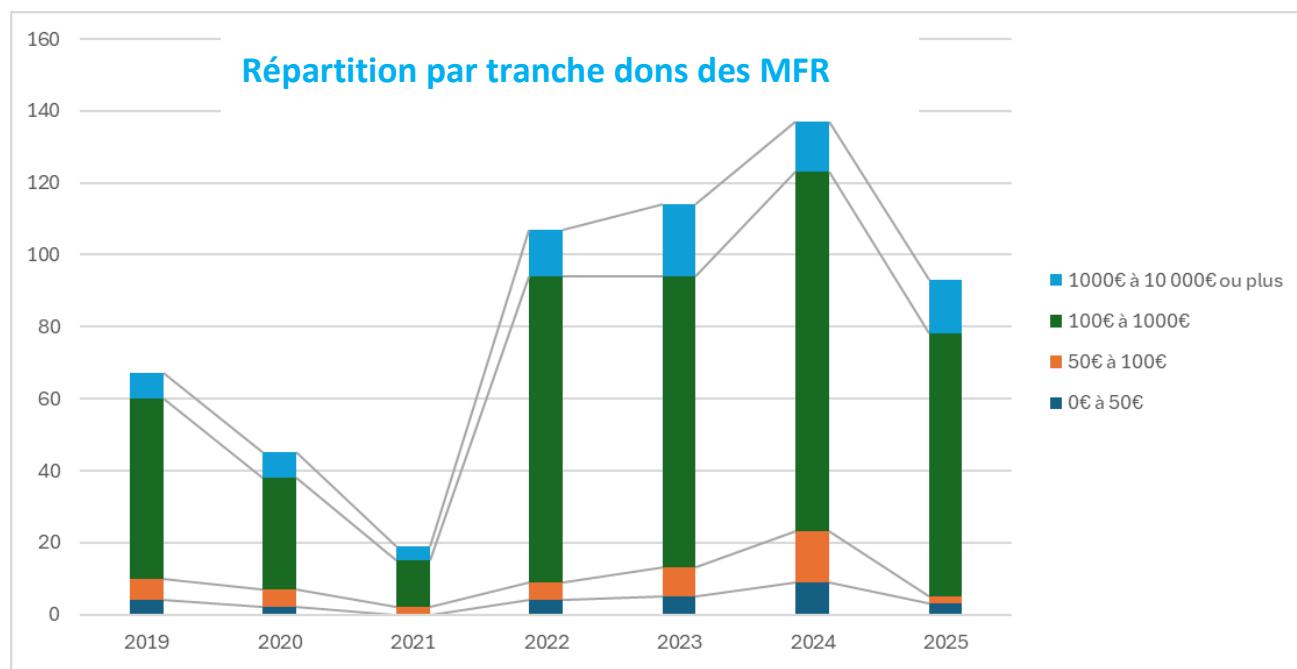




Les deux graphiques ci-dessous permettent de constater respectivement le pourcentage de dons individuels et de dons des MFR par tranche.



Concernant la répartition par tranche des dons individuels, la diminution du nombre de dons sur l'exercice 2024-2025 est compensée partiellement par une légère augmentation du nombre de dons entre 51 € et 100 €. Les tendances sont conformes aux exercices précédents.



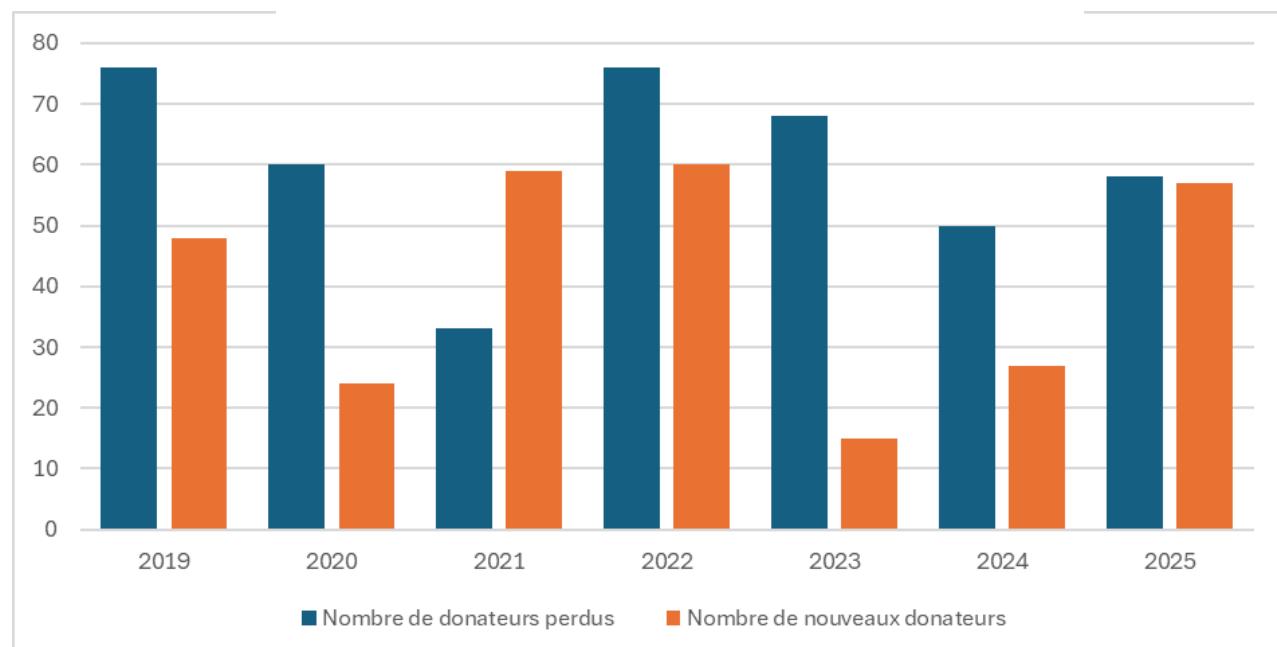
De la même manière que pour la répartition par tranche des dons individuels, l'exercice 2024-2025 se caractérise par une diminution en nombre de dons du réseau des MFR et ce quel que soit la tranche. Cependant, ce constat est à mettre en relation d'une part avec l'augmentation en nombre de la collecte globale de l'exercice 2024-2025 et d'autre part avec l'évolution en nombre de la perte et du gain de donateurs.





Les statistiques ci-dessous présentent la perte du nombre de donateurs en fonction de la date de leur dernier paiement. De la même manière, elles présentent le gain de nouveaux donateurs suivant la date du premier paiement. En 2025, le gain de donateurs compense la perte. Bien que la perte de donateurs fluctue d'une année sur l'autre, depuis l'exercice 2022-2023, le nombre de nouveaux donateurs ne cesse d'augmenter.

### Évolution en nombre de donateurs individuels



Ces graphiques sont issus de l'exploitation de la base de données des donateurs de la Fondation. Il est à noter que chaque année, un rapprochement est effectué avec la comptabilité. Ainsi, en raison des chevauchements successifs d'exercices, un écart peut exister entre la comptabilité et la base de données. Cet écart est renseigné et les statistiques sont corrigées en conséquence afin de fournir des indicateurs au plus proche de la situation de la Fondation MFR Monde. Le tableau ci-dessous présente les données à la base de la production graphique.



## Comparaison de la collecte sur 7 ans

| Intitulés                                 | 2018/19            | 2019/20             | 2020/21            | 2021/22             | 2022/23             | 2023/24             | 2024/25             |
|---|--------------------|---------------------|--------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| <b>Donateurs individuels</b>              |                    |                     |                    |                     |                     |                     |                     |
| Total collecte donateurs                  | 16 798,55 €        | 16 728,90 €         | 22 431,00 €        | 36 008,50 €         | 45 065,00 €         | 46 334,00 €         | 37 715,58 €         |
| Nombre de donateurs                       | 184                | 162                 | 208                | 197                 | 167                 | 159                 | 189                 |
| Nombre de nouveaux donateurs              | 48                 | 24                  | 59                 | 60                  | 15                  | 27                  | 57                  |
| Nombre de donateurs perdus                | 76                 | 60                  | 33                 | 76                  | 68                  | 50                  | 58                  |
| Nombre de transactions                    | 246                | 233                 | 277                | 276                 | 250                 | 209                 | 211                 |
| Montant dons dédiés                       | 3 342,55 €         | 3 938,90 €          | 6 470,00 €         | 8 450,00 €          | 10 790,00 €         | 9 690,00 €          | 15 327,58 €         |
| Montant dons libres                       | 13 456,00 €        | 12 790,00 €         | 15 961,00 €        | 27 558,50 €         | 34 275,00 €         | 36 644,00 €         | 22 388,00 €         |
| Nb transactions dédiées                   | 66                 | 37                  | 22                 | 41                  | 32                  | 31                  | 92                  |
| Nb transactions libres                    | 180                | 196                 | 255                | 235                 | 218                 | 178                 | 119                 |
| Montant moyen des dons individuels        | 91,30 €            | 103,26 €            | 107,84 €           | 182,78 €            | 269,85 €            | 291,41 €            | 199,55 €            |
| Montant moyen des dons en France          | 500,00 €           |                     |                    |                     |                     |                     |                     |
| Carte bancaire (Helloasso)                | 12                 | 14                  | 14                 | 48                  | 33                  | 47                  | 75                  |
| Chèque                                    | 169                | 140                 | 189                | 144                 | 133                 | 118                 | 117                 |
| Virement                                  | 65                 | 79                  | 74                 | 81                  | 84                  | 44                  | 13                  |
| Espèces                                   | 0                  | 0                   | 0                  | 3                   | 0                   | 0                   | 6                   |
| Don minimum                               | 5,00 €             | 5,00 €              | 10,00 €            | 1,00 €              | 10,00 €             | 10,00 €             | 10,00 €             |
| Don maximum                               | 1 000,00 €         | 2 000,00 €          | 3 000,00 €         | 8 000,00 €          | 10 000,00 €         | 10 000,00 €         | 10 000,00 €         |
| 0€ à 25€                                  | 66                 | 61                  | 76                 | 58                  | 49                  | 40                  | 31                  |
| 26€ à 50€                                 | 90                 | 98                  | 100                | 112                 | 94                  | 60                  | 65                  |
| 51€ à 100€                                | 59                 | 46                  | 71                 | 49                  | 53                  | 57                  | 67                  |
| 101€ à 1000€                              | 31                 | 27                  | 28                 | 54                  | 48                  | 46                  | 44                  |
| 1001€ à 10 000€ ou plus                   | 0                  | 1                   | 2                  | 3                   | 6                   | 6                   | 4                   |
| <b>Réseau MFR</b>                         |                    |                     |                    |                     |                     |                     |                     |
| Total collecte MFR                        | 37 180,35 €        | 62 552,45 €         | 17 525,14 €        | 68 948,03 €         | 115 391,89 €        | 98 949,76 €         | 130 145,08 €        |
| Nombre de MFR                             | 56                 | 37                  | 10                 | 82                  | 80                  | 113                 | 66                  |
| Nombre de Fédérations                     | 11                 | 7                   | 9                  | 13                  | 20                  | 19                  | 19                  |
| Nombre de transactions                    | 67                 | 45                  | 19                 | 107                 | 114                 | 137                 | 93                  |
| Montant des dons dédiés                   | 21 742,35 €        | 21 087,79 €         | 13 282,56 €        | 37 292,00 €         | 41 781,70 €         | 37 557,32 €         | 81 742,08 €         |
| Montant dons libres                       | 15 438,00 €        | 41 464,66 €         | 4 242,58 €         | 31 656,03 €         | 73 610,19 €         | 61 392,44 €         | 48 403,00 €         |
| Nb de transactions dédiées                | 41                 | 27                  | 9                  | 52                  | 47                  | 39                  | 47                  |
| Nb transactions libres                    | 26                 | 18                  | 10                 | 55                  | 67                  | 98                  | 46                  |
| Montant moyen des dons MFR                | 563,34 €           | 1 390,05 €          | 922,38 €           | 644,37 €            | 1 012,21 €          | 877,34 €            | 1 399,41 €          |
| Carte bancaire (Helloasso)                | 0                  | 0                   | 0                  | 26                  | 0                   | 5                   | 11                  |
| Chèque                                    | 63                 | 39                  | 15                 | 64                  | 90                  | 100                 | 58                  |
| Virement                                  | 4                  | 6                   | 4                  | 17                  | 24                  | 32                  | 24                  |
| Don minimum                               | 10                 | 10                  | 85,94              | 5                   | 30                  | 30                  | 50                  |
| Don maximum                               | 5 396,50 €         | 36 903,00 €         | 4 127,00 €         | 5 000,00 €          | 22 000,00 €         | 22 000,00 €         | 30 000,00 €         |
| 0€ à 50€                                  | 4                  | 2                   | 0                  | 4                   | 5                   | 9                   | 3                   |
| 50€ à 100€                                | 6                  | 5                   | 2                  | 5                   | 8                   | 14                  | 2                   |
| 100€ à 1000€                              | 50                 | 31                  | 13                 | 85                  | 81                  | 100                 | 73                  |
| 1000€ à 10 000€ ou plus                   | 7                  | 7                   | 4                  | 13                  | 20                  | 14                  | 15                  |
| <b>Entreprises et associations</b>        |                    |                     |                    |                     |                     |                     |                     |
| Total collecte entreprises                | 1 542,55 €         | 1 148,71 €          | 4 700,00 €         | 8 910,00 €          | 2 050,00 €          | 1 090,00 €          | 7 580,00 €          |
| Nombre d'entreprises                      | 6                  | 4                   | 3                  | 11                  | 2                   | 3                   | 5                   |
| Montant dons dédiés                       | 962,55 €           | 998,71 €            | 4 000,00 €         | 7 490,00 €          | 2 000,00 €          | 1 000,00 €          | 6 900,00 €          |
| Montant dons libres                       | 580,00 €           | 150,00 €            | 700,00 €           | 1 420,00 €          | 50,00 €             | 90,00 €             | 680,00 €            |
| Nb transactions dédiées                   | 4                  | 3                   | 2                  | 6                   | 2                   | 1                   | 3                   |
| Nb transactions libres                    | 2                  | 1                   | 2                  | 5                   | 1                   | 2                   | 2                   |
| <b>TOTAL OHME</b>                         | <b>55 521,45 €</b> | <b>80 430,06 €</b>  | <b>44 656,14 €</b> | <b>113 866,53 €</b> | <b>162 506,89 €</b> | <b>146 373,76 €</b> | <b>175 440,66 €</b> |
| <b>Subventions extérieures à reverser</b> |                    |                     |                    |                     |                     |                     |                     |
| Total collecte subventions                | 30 999,00 €        | 29 447,00 €         | 0,00 €             | 7 000,00 €          | 7 000,00 €          | 0,00 €              | 139 648,75 €        |
| Nombre                                    | 6                  | 3                   | 0                  | 1                   | 1                   | 0                   | 2                   |
| Montant dons dédiés                       | 30 999,00 €        | 29 447,00 €         | 0,00 €             | 7 000,00 €          | 7 000,00 €          | 0,00 €              | 139 648,75 €        |
| Montant dons libres                       | 0,00 €             | 0,00 €              | 0,00 €             | 0,00 €              | 0,00 €              | 0,00 €              | 0,00 €              |
| Nb transactions dédiées                   | 6                  | 3                   | 0                  | 1                   | 1                   | 0                   | 2                   |
| Nb transactions libres                    | 0                  | 0                   | 0                  | 0                   | 0                   | 0                   | 0                   |
| <b>TOTAL COLLECTE DONS</b>                | <b>55 521,45 €</b> | <b>80 430,06 €</b>  | <b>44 656,14 €</b> | <b>113 866,53 €</b> | <b>162 506,89 €</b> | <b>171 493,76 €</b> | <b>315 089,41 €</b> |
| <b>Dont fonds libre</b>                   | <b>29 414,00 €</b> | <b>54 284,66 €</b>  | <b>20 813,58 €</b> | <b>60 634,53 €</b>  | <b>106 272,89 €</b> | <b>121 526,44 €</b> | <b>71 471,00 €</b>  |
| <b>Dont fonds dédiés</b>                  | <b>26 107,45 €</b> | <b>26 145,40 €</b>  | <b>23 842,56 €</b> | <b>53 232,00 €</b>  | <b>56 094,00 €</b>  | <b>49 967,32 €</b>  | <b>243 618,41 €</b> |
| <b>Donations ou legs</b>                  |                    |                     |                    |                     |                     |                     |                     |
| Total donation/leg                        | 0                  | 0                   | 0                  | 0                   | 90 000,00 €         | 100 000,00 €        | 118 922,96 €        |
| Nombre donation/leg                       | 0                  | 0                   | 0                  | 0                   | 1                   | 1                   | 1                   |
| <b>TOTAL COLLECTE</b>                     | <b>86 520,45 €</b> | <b>109 877,06 €</b> | <b>44 656,14 €</b> | <b>120 866,53 €</b> | <b>259 506,89 €</b> | <b>246 373,76 €</b> | <b>434 012,37 €</b> |



## La communication

Dans le cadre du mécénat d'entreprise, la Fondation MFR Monde bénéficie de l'expertise de l'agence « Les Enchanteurs » qui accompagne ses campagnes de communication. Dans l'objectif d'augmenter sa visibilité afin d'optimiser sa collecte, la Fondation articule sa campagne de communication autour de deux axes :

### La communication auprès du grand public :

- Écho (bulletin d'information),
- Site web,
- Compte Facebook.

### La communication auprès du réseau MFR :

- Le prix de la Fondation,
- Les échanges fréquents avec les différents acteurs du réseau,
- Campagne de communication en vue de préparer le 30<sup>ème</sup> anniversaire.

### L'Écho de la Fondation

Dans un souci d'information des donateurs, l'édition d'un « Écho de la Fondation » annuel est acté. À cette plaquette d'information est joint un bulletin de soutien, envoyé aux donateurs ainsi qu'aux président(e)s et aux directeurs ou aux directrices des 430 MFR et Fédérations.

Cet envoi marque le début de la campagne de collecte, le plus souvent en novembre.

### Le site Web

La Fondation MFR Monde s'ancre dans la continuité du travail de reconstruction du site web. Cette année marque le début de la mise en place d'une traduction du site en anglais et en espagnol avec un seul objectif : permettre à nos partenaires étrangers MFR de mieux nous connaître et d'avoir la possibilité de mieux adresser à la Fondation des dossiers de demande d'aide.

|   | 2024-2025  |
|---|--|
| Nombre de visites   | 2 243 visites  |
| Durée moyenne d'une visite                                      | 1 min 23s  |
| Taux de rebond (Visiteurs ayant quittés le site après une page) | 72%  |
| Nombre de pages vues  | 3 808 pages dont 3 074 pages vues unique             |
| Nombre de téléchargement  | 165 téléchargements dont 156 téléchargements uniques |





## La page Facebook

L'animation de la page Facebook s'est caractérisée sur l'exercice par la communication et la redirection vers le site internet de la Fondation pour soutenir les MFR de Mayotte. Cela a permis d'une part à augmenter le nombre de followers et d'autre part à augmenter leur engagement. Par ailleurs, l'élaboration statistique de Facebook permet de constater qu'il y a peu de jeunes entre 18 et 24 ans qui suivent les activités de la Fondation.

|                               | 2024-2025    | 2023-2024      |
|-------------------------------|--------------|----------------|
| <b>Nombre d'interactions*</b> | <b>1 865</b> | <b>+207,8%</b> |
| <b>Total followers</b>        | <b>1 129</b> | <b>+10,9%</b>  |
| <b>Nouveaux followers</b>     | <b>111</b>   |                |
| <b>Perte de followers</b>     | <b>8</b>     |                |
| <b>Âge et genre</b>           |              |                |
| 18 – 24 ans                   | <b>4,3%</b>  |                |
| 25 – 34 ans                   | <b>21,8%</b> |                |
| 35 – 44 ans                   | <b>18,2%</b> |                |
| 45 – 54 ans                   | <b>21,8%</b> |                |
| 55 – 64 ans                   | <b>16,7%</b> |                |
| Plus de 65 ans                | <b>17,2%</b> |                |

\*réactions, commentaires, partage

## Le prix de la Fondation



La Fondation MFR Monde a souhaité remettre un prix d'année en année aux MFR de France pour les remercier de leur implication.

La Fondation MFR Monde a décidé d'attribuer le Prix de la Fondation des MFR 2025 à la Fédération Départementale des MFR de Vendée. La Fondation remercie la Fédération pour son action d'envergure en faveur des MFR de Mayotte qui constitue un exemplaire élan de solidarité.

## Échanges réguliers

Dans un souci de transparence, la Fondation MFR Monde envoie annuellement son rapport d'activité ainsi que l'écho aux président(e)s, aux directeurs des MFR de France et de l'Étranger.

## Montage PowerPoint

Un montage de 36 diapositives, qui présente le fonctionnement, les valeurs et les réalisations de la Fondation MFR Monde, a été finalisé à la fin de l'exercice 2022/23. Il est à disposition de tous ceux ou celles qui doivent présenter la Fondation.





### Un clip vidéo pour la Fondation MFR

Un clip vidéo de 3 minutes présentant le champ d'action de la Fondation a été produit au cours de l'exercice. C'est un outil présent sur le site internet ainsi que sur le compte Facebook. Il permet d'introduire la Fondation lors de réunions de présentation de la Fondation.

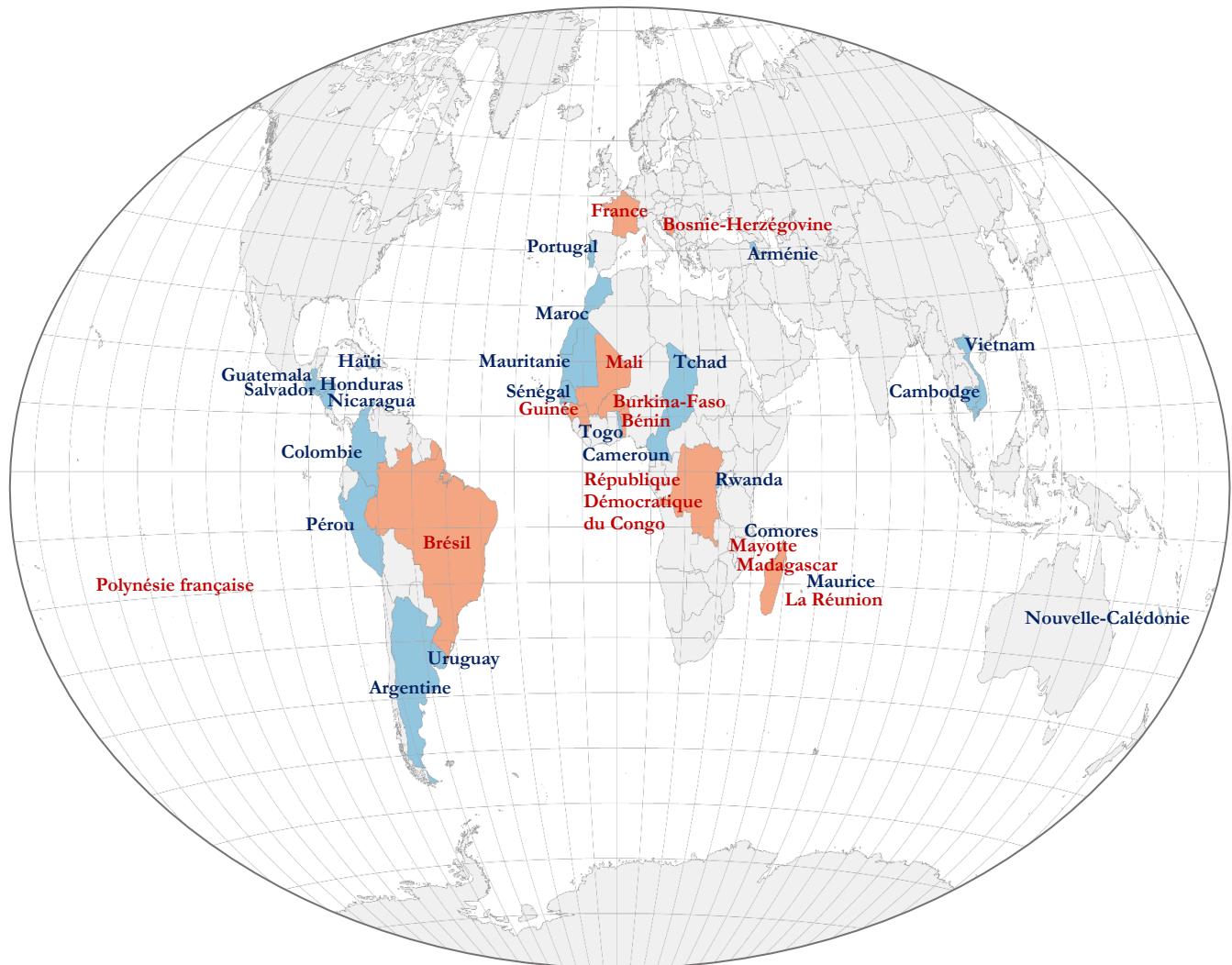


### Préparation du 30<sup>ème</sup> anniversaire

La Fondation tient à remercier les Enchanteurs pour leur implication, leurs idées et leur créativité dans la préparation du 30<sup>ème</sup> anniversaire de la Fondation.



# Carte des aides versées à travers le Monde



■ Pays ayant bénéficiés de l'aide de la Fondation depuis l'origine

■ Pays ayant bénéficiés de l'aide de la Fondation en 2024-2025

Depuis 30 ans, la Fondation MFR Monde finance des projets portés par différents organismes :

- Les associations MFR à l'étranger,
- D'autres organismes œuvrant à l'étranger comme l'Association Internationale des MFR (AIMFR), l'Union Nationale des MFR d'Education et d'Orientation, la Fundacion para la formacion y el desarrollo empresarial (FUNEDUCA) et le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI).



## Les aides attribuées

En 2024/2025, la Fondation des MFR monde a financé 13 dossiers répartis dans 9 pays pour un montant d'aides attribuées de 293 839,54 € le plus gros montant d'aides versées par la Fondation depuis sa création. À ce total s'ajoute un prêt en faveur d'une MFR en France à hauteur de 30 000 € soit un décaissement de 323 839,54 € en faveur des MFR.

Le montant des aides a été prélevé pour :

- 47 200 € sur les fonds libres (c'est-à-dire des fonds non affectés à un pays par les donateurs).
- 71 966,79 € sur les fonds dédiés (c'est-à-dire des fonds fléchés sur un pays à la demande du donneur).
- 139 648,75 € sur les financements extérieurs constitués de l'aide apportée par Ouest-France en faveur des MFR de Mayotte et de l'AFD pour le programme « Agir en résilience » au profit des MFR de Madagascar.
- 35 024 € repris sur la provision dédiée à Madagascar.

### Actions de la Fondation MFR Monde à l'Etranger



Association aidée : Comité de pilotage des MFR de Guinée (CoPil)  
Pays : Guinée



Soutenir la démarche des MFR de Guinée en vue du renforcement des capacités de leurs acteurs :

- Gestion administrative, financière du mouvement MFR ;
- Mobilisation de partenaires techniques et financiers susceptibles d'accompagner le mouvement MFR guinéen, notamment le FIDA, la coopération belge...
- Recrutement d'un Responsable administratif et financier, capable d'assurer la gestion du mouvement et accompagner la mobilisation des ressources.

Montant de l'aide **6 000 euros**, co-financement d'un projet total de 7 950 euros. La somme est prélevée sur les fonds dédiés Guinée. Partenariat avec la Fédération Départementale des MFR de Sarthe-Mayenne.

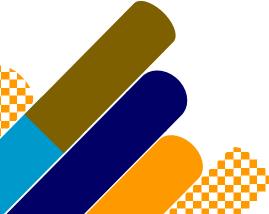


Association aidée : Le Centre Udrženje porodicaPorodični  
Ruralni Edukativni Prec - Živinice  
Pays : Bosnie-Herzégovine



Soutenir les efforts du Centre Rural Éducatif Familial (PREC-MFR) de Živinice en vue du renforcement de ses capacités grâce à la prise en charge de :

- L'emploi d'un salarié : Ce poste sera chargé de l'organisation et de la coordination des activités du PREC, y compris la gestion des relations avec les partenaires et les participants, ainsi que des tâches administratives et logistiques.
- Des frais opérationnels : Ces frais couvrent les besoins administratifs essentiels pour le fonctionnement quotidien de notre organisation, tels que le matériel de bureau, les frais de transport....





Montant de l'aide **12 000 euros** en tant que co-financement d'un projet total de 59 290 euros. La somme est prélevée sur les fonds dédiés « Bosnie ». Partenariats avec le Fédération Régionale des MFR d'Auvergne-Rhône-Alpes.



**Association aidée : Union nationale des Maisons Familiales Rurales du Mali (UNMFRM)**  
**Pays : Mali**



Faciliter l'animation du mouvement des MFR du Mali et contribuer aux frais de fonctionnement de 10 MFR du réseau.

Montant de l'aide **7 000 €**, dont 3 500 € prélevés sur les fonds libres et 3500€ prélevés sur les fonds dédiés Mali. Partenariats avec la Fédération Régionale des MFR de Bretagne.



**Association aidée : L'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales du Burkina-Faso (UNMFRBF)**  
**Pays : Burkina-Faso**



Contribuer au fonctionnement de l'UNMFRBF en termes de vie associative et de charges salariales.

Montant de l'aide **7 000 euros** dont 5 700 euros prélevés sur les fonds libres et 1 300 euros prélevés sur les fonds dédiés Burkina-Faso. Partenariat avec la Fédération départementale des MFR de Maine et Loire.



**Association aidée : Union des MFR de République Démocratique du Congo (UNMFR-RDC)**  
**Pays : RDC**



Couvrir les frais de :

- Animation du Comité provisoire de l'association de Bidi ;
- Mise en place de l'Assemblée générale constitutive ;
- Frais de reconnaissance et de déclarations auprès des autorités.

Montant de l'aide **1 630 euros** prélevés sur les fonds dédiés RDC. Partenariat avec le Fédération régionale des MFR Bourgogne Franche-Comté.





**Association aidée : L'Union Béninoise des Maisons Familiales Rurales (UB-MAFAR)**  
**Pays : Bénin**



Accompagner l'Union nationale des Maisons familiales rurales du Bénin afin de répondre au besoin du renforcement du dispositif de formation des jeunes dans les MAFAR. Il s'agit essentiellement de la mise en place d'ateliers pédagogiques dans le domaine de l'agroécologie qui en effet, s'inscrit dans le cadre de la convention du projet porté par la Fédération Nationale des Maisons Familiales de Formation Rurale du Togo (FMFRT), l'UNMFREO, l'UBMAFAR et le CFSI (CAAC).

Montant de l'aide **6 000 euros** pour un projet total de 7 000 euros prélevés sur les fonds dédiés du Bénin.

Partenariat avec la Fédération départemental des MFR de Vendée.



**Association aidée : Casas Familiares Rurais do Parana (ARCAFAR-PR)**  
**Pays : Brésil nord**



Accompagner l'ARCAFAR-PR dans la formation des moniteurs, des directeurs et à l'animation des Conseils d'administration des 16 CFR.

Montant de l'aide **2 500 euros**. La somme est prélevée sur les fonds libres. Partenariats avec la Fédération départementale des MFR de l'Isère.



**Association aidée : Union Nationale des MFR de Madagascar (UNMFR-M)**  
**Pays : Madagascar**



En mars 2025, le programme « Agir en résilience » de financement conjoint entre l'AFD et la Fondation a débuté. Un premier acompte de la première tranche de 18 mois a été versé. 17.130€ à destination de l'UNMFR-M, un acompte de 49.988€ à destination des 31 MFR malgaches et 17.906€ pour couvrir les frais avancés par la Fondation.



## MADAGASCAR

**Agir en résilience : Renforcer les associations locales MFR de Madagascar au sein du SNFAR pour faire face à un environnement incertain et intervenir au plus près des besoins**

L'agriculture est le principal moteur du développement économique à Madagascar. La population rurale est jeune et 300 000 jeunes par an entrent sur le marché du travail avec peu de formation scolaire et sans qualifications professionnelles. Le projet « Agir en résilience » a pour objectif de renforcer l'ensemble des associations locales MFR de Madagascar (31 réparties sur tout le territoire), et en particulier leur capacité de résilience face à des situations défavorables (catastrophes naturelles, conflits, insécurité). Ce projet contribue à l'atteinte de l'objectif global de la Stratégie Nationale de Formation Agricole qui est de « Développer le capital humain impliqué dans le secteur agricole afin de promouvoir des générations de producteurs aptes à affronter les défis actuels ».

### DESCRIPTIF

Le projet vise 3 objectifs spécifiques :

- Proposer un environnement et des activités éducatives de qualité pour tous les jeunes des MFR ;
- Nouer ou renouer le dialogue avec les familles et les professionnels ;
- Fournir un soutien matériel, technique et moral aux enseignants et directeurs et aux responsables associatifs des MFR.

Et 4 objectifs transversaux :

- Favoriser l'égalité des sexes et l'autonomie des femmes et des jeunes filles ;
- Réfléchir au projet associatif et à un plan d'identification des risques ;
- Agir pour pérenniser les MFR ;
- Former au développement durable.

Chacune des 31 MFR locales définira au démarrage du projet un programme d'activités prioritaires adapté à ses besoins.



pour renforcer les associations locales  
Maisons familiales rurales de Madagascar

### PAYS MADAGASCAR

 Date de signature de la convention  
**25/10/2024**

 Secteurs AFD et CICID  
**Nom du ou des secteurs AFD :**  
Éducation et formation, Agriculture et développement rural  
**Secteur CICID :** L'éducation, la formation et l'insertion professionnelle

 Localisation  
**Le milieu rural Madagascar (toutes régions)**

Durée du financement  
**3 ans**

 Montant du projet  
**470 000 €**  
Montant de la subvention AFD  
**235 000 €**  
Montant apporté par la Fondation  
**181 000 €**

Bénéficiaire  
**Fondation des MFR dans le monde**

Principaux Objectifs de développement durable visés



Code projet : **CZZ3247 05 H**





## RÉSULTATS

Au terme du projet (3 ans), 1 200 jeunes (dont 50% de femmes) et 70 formateurs auront bénéficié des activités du projet (achat de matériel, formations pédagogiques destinées aux formateurs, renforcement de l'instruction de base, développement de la formation à l'agroécologie, la gestion de l'eau, la préservation des sols, etc).

Le projet permettra d'améliorer la qualité des formations proposées par les MFR malgaches : amélioration des techniques d'apprentissage mais également adaptation des contenus des formations. Les actions de sensibilisation menées au sein de la communauté éducative et auprès des familles aideront les jeunes femmes àachever leur scolarité et les femmes à prendre plus de responsabilités au sein des MFR malgaches.

Le projet permettra enfin aux MFR de gagner en notoriété, légitimité et influence grâce à un important volet dédié au développement des compétences des directeurs et membres des MFR.

## DESCRIPTIF DE L'OSC

Reconnue d'utilité publique par décret du 31 janvier 1996, la Fondation des Maisons familiales rurales (MFR) dans le monde s'engage depuis 29 ans dans les pays en développement à cofinancer la création et le fonctionnement de centres de formation organisés selon les principes des MFR.

Son objectif est de soutenir des projets qui favorisent un développement durable, économique, social et humain des territoires grâce à l'éducation et à la formation des jeunes et des adultes, qui vivent dans des milieux relativement exclus et éloignés du développement, principalement ruraux. Son ambition est de leur permettre d'acquérir une solide formation de base et professionnelle afin qu'ils soient demain des acteurs dynamiques de leur environnement : avoir un métier, un revenu décent, un avenir meilleur et être des citoyens responsables et engagés.

D'une manière générale elle oriente ses aides pour soutenir la formation professionnelle par alternance dans des structures qui se réclament du mouvement des MFR.

## PARTENAIRES

**L'Union des MFR Malgaches**, entité opérationnelle : Institution reconnue et établie, partenaire active au sein du SNFAR, elle a une équipe opérationnelle à la capitale du pays qui peut suivre le projet sur le terrain. Parfaite connaissance des associations locales et des acteurs locaux et des procédures de suivi de dossiers.

**La Fédération régionale des MFR de Normandie**, partenaire-relai : Après plus de 20 ans de coopération avec Madagascar, très bonne connaissance du terrain, des acteurs locaux et des partenaires institutionnels. Réalise des missions sur place qui permettront d'accompagner et d'évaluer le projet.

**L'Union nationale des MFR de France (UNMFREO)**, partenaire-relai : Avec 60 ans d'expérience dans le domaine de la coopération, l'UNMFREO est reconnue pour son savoir-faire à l'international. Partenaire depuis longue date d'abord du ministère de la coopération puis de l'AFD, elle conduit de nombreux projets en Afrique, en Amérique du Sud, en Europe... Sa chargée de mission basée à Madagascar est un plus pour l'accompagnement du programme.

## CO-FINANCEURS

OSC Entité Organisationnelle : Fondation MFR monde

OSC Entité Opérationnelle : Union nationale des MFR malgaches

OSC Partenaires relais : Fédération régionale des MFR de Normandie et Union nationale des MFR de France

AFD





## Actions de la Fondation MFR Monde en France



**Association aidée : La Maison Familiale Rurale de Hao**  
**Pays : Polynésie française**



Touchée par les actions de la MFR de Hao en Polynésie française, un donateur a généreusement effectué un don de 2 382,83 € à la Fondation spécifiquement pour cette MFR. La Fondation a donc soutenu les actions de la MFR de Hao en versant les fonds en euros.



**Association aidée : Union nationale des Maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (UNMFREO).**  
**Pays : France**



Co-financement du dossier ARC (AFD-UNMFREO) pour le renforcement de la qualité dans les MFR dans le Monde : financement pluriannuel dont 15 000 euros apportés chaque année par la Fondation.

Co-financement apporté par la Fondation **15 000 € en 2024/2025**. Partenariat : Agence Française de développement (AFD), service international de l'UNMFREO.





## Édito

### L'après Cyclone Garance à La Réunion

**La "Fondation" et La Fédération des MFR de La Réunion aux côtés des parents d'élèves les plus impactés !**

Chantier solidaire - épisode 1

A la **Mfr Plaine des Palmistes** les jeunes sont solidaires avec le monde agricole après le passage du cyclone Garance.



Solidarité concrète au lendemain du cyclone dévastateur du 28 février 2025, la Fédération des MFR de La Réunion s'est mobilisée pour repérer les familles des parents d'élèves les plus impactées dans le Nord et l'Est de l'île (perte de denrées alimentaires ou d'équipements, inondations...) et solliciter la Fondation des MFR Monde. Une cinquantaine de ces familles ont pu être aidées grâce à une dotation exceptionnellement réactive de la "Fondation", chacune ayant pu bénéficier d'une dotation de 300 euros sous forme de bons d'achats (partenariat Leclerc), remis lors de l'Assemblée Générale du 25 avril au cœur de l'Hémicycle du Conseil Départemental de La Réunion, en présence de Madame Bénédicte Papy-Joliman, Présidente de la Fédération, de François Antier, Directeur et de nombreux partenaires.

Une somme globale de 15 000 euros avait été attribuée par la Fondation dans les semaines ayant suivi l'arrivée sur du cyclone Garance dont les vents ont traversé l'île de part en part, avec des rafales pour certaines à plus de 200 km/h!





Plusieurs familles présentes ont partagé leur émotion : **"non seulement la MFR m'a aidé pour la formation de mon enfant mais en plus elle fait preuve d'un soutien concret inattendu à l'égard de notre situation !"**

Une illustration concrète du fait que les MFR sont non seulement des Ecoles (accueil de jeunes et d'adultes en formation par alternance), mais avant tout également des associations de familles... solidaires !

Plusieurs MFR de l'Île ont également réalisé des "chantiers collectifs solidaires" avec certains groupes de jeunes en formation (nettoyage de vergers par exemple), venant en aide à quelques agriculteurs très impactés par le cyclone.

Comment parfois sortir des cadres ? Être réactifs ? Mettre en œuvre rapidement une solidarité active de terrain ?

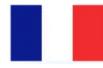
Les MFR en ont la capacité !

**Paul Létondot**  
**Adjoint de direction**  
**Fédération des MFR de la Réunion**

## Aides d'urgence



## **Association aidée : La Réunion Pays : France – la Réunion**



Le vendredi 28 février 2025, le cyclone Garance, d'une violence inouïe, a balayé l'île de La Réunion. Si les bâtiments des MFR ont peu été touchées, de nombreuses familles cependant ont été fortement sinistrées.

Sur ces fonds dits « libres » et avec l'aide du réseau des MFR, 15 000 euros ont pu être envoyés en urgence.

|              |                    |
|--------------|--------------------|
| MFR          | 5 226,00 €         |
| Fondation    | 9 774,00 €         |
| <b>Total</b> | <b>15 000,00 €</b> |

50 bourses de 300 euros chacune ont pu être distribuées aux familles (voir article précédent).



## Association aidée : Mayotte



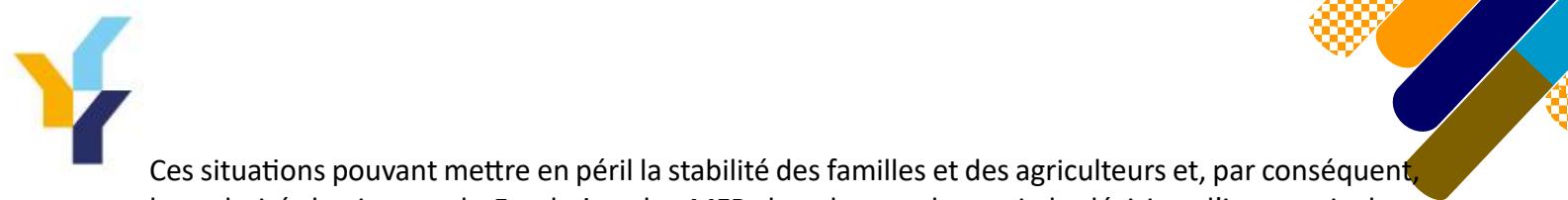
À la suite du passage du cyclone Chido le 14 décembre 2024 qui a gravement touché l'île de Mayotte, de nombreuses familles de la communauté éducative, les élèves des MFR, des formateurs, des professionnels maîtres de stage, des administrateurs se sont trouvés dans une situation d'extrême précarité (il existe 3 MFR qui forment chaque année près de 300 jeunes aux métiers de l'agriculture, de l'élevage, de l'horticulture...). Les destructions causées par cette catastrophe naturelle ont entraîné des répercussions importantes sur les conditions de vie des familles et sur la scolarité des jeunes.



Le cyclone Chido a causé des dégâts considérables, entraînant :

- La destruction ou les dommages graves de nombreuses habitations et exploitations agricoles.
  - Des coupures prolongées d'eau et d'électricité, rendant l'accès à ces services essentiels extrêmement difficile.
  - La perte de fournitures scolaires et d'équipements personnels des élèves.
  - Des pertes alimentaires importantes et des difficultés à accéder à des biens de première nécessité.





Ces situations pouvant mettre en péril la stabilité des familles et des agriculteurs et, par conséquent, la scolarité des jeunes, la Fondation des MFR dans le monde a pris la décision d'intervenir dans l'urgence.

L'objectif principal a été d'apporter une réponse rapide et adaptée aux besoins des familles, des jeunes et des professionnels impactés, tout en garantissant :

- **Le bien-être des élèves** et de leurs familles en assurant un soutien matériel et psychologique.
- **La continuité éducative**, en permettant aux formateurs et aux élèves de poursuivre leur scolarité dans des conditions décentes.
- **L'encouragement des professionnels à produire à nouveau** (il en va également de la capacité de Mayotte à auto-produire des produits alimentaires de 1<sup>er</sup> nécessité).
- **Le renforcement de la résilience communautaire** face aux catastrophes naturelles.

La Fondation a donc ouvert une collecte en ligne dédiée à Mayotte, a recherché des fonds dans le réseau des MFR et à trouver un partenaire extérieur « Solidarité Ouest France » qui a bien voulu s'investir dans l'opération.

**Collecte en faveur de Mayotte**

**Association Ouest-France Solidarité**



Une somme très importante en faveur des MFR de Mayotte grâce au soutien de :

- Association Ouest-France Solidarité
- Le réseau des MFR de Vendée qui s'est fortement mobilisé
- De nombreux dons en provenance des MFR et des particuliers

|   |                     |
|---|---------------------|
| <b>Cagnotte en ligne et soutien du réseau MFR</b> | <b>45 716,00 €</b>  |
| <b>Soutien de Solidarité Ouest-France</b>         | <b>89 648,00 €</b>  |
| <b>Total</b>                                      | <b>135 364,00 €</b> |

Une aide d'urgence a été envoyée à chaque MFR pour faire face aux premières remises en état des bâtiments ainsi qu'une prime exceptionnelle versée à chaque formateur pour les aider à reprendre le travail dans de bonnes conditions.

Compte tenu des difficultés d'approvisionnement de l'île, 295 kits d'hygiène et kits scolaires ont été expédiés de métropole. Des kits de matériel agricole ont été achetés sur place.

La Fondation a pris la décision d'abandonner pour un montant de 5 000 Euros un prêt réalisé par une MFR de Mayotte à la Fondation.

### **Utilisation des fonds à Mayotte**

|   |                     |
|---|---------------------|
| <b>Réparations d'urgence</b>                            | <b>15 300,00 €</b>  |
| <b>Prime moniteurs</b>                                  | <b>8 200,00 €</b>   |
| <b>Achat petit équipement de base</b>                   | <b>18 144,00 €</b>  |
| 295 kits d'hygiène                                      | 21,76 € / élève     |
| 295 kits scolaires                                      | 112,49 € / élève    |
| 6 kits de déblaiement                                   | 2 324,00 / élève    |
| <b>Renouvellement du matériel pédagogique endommagé</b> | <b>27 858,03 €</b>  |
| <b>Soutien au démarrage d'une MFR</b>                   | <b>36 101,00 €</b>  |
| <b>Total</b>  | <b>135 364,61 €</b> |





## Prêts

Rappelons également que la Fondation réalise des prêts à taux zéro pour donner un petit coup de pouce au moment du démarrage d'une MFR. Sur cet exercice 4 prêts sont en cours.

| MFR          | Lieu                  | Date prêt | Montant prêts       | Montant remboursé  |
|--------------|-----------------------|-----------|---------------------|--------------------|
| Papaïchton   | Guyane                | 2020      | 30 000 €            | 13 125 €           |
| Est Mayotte  | Mayotte               | 2021      | 30 000 €            | 19 500 €           |
| Thorigné     | France métropolitaine | 2023      | 20 000 €            | 14 165,96 €        |
| Guillaumes   | France métropolitaine | 2024      | 30 000 €            | -                  |
| <b>Total</b> |                       |           | <b>110 000,00 €</b> | <b>46 790,96 €</b> |

Les associations qui ont bénéficié d'un prêt doivent prendre conscience de l'importance de respecter les remboursements afin de dégager à nouveau des moyens pour de nouvelles associations.

## Les Finances<sup>1</sup>

Les aspects comptables sont présentés et détaillés dans un rapport financier spécifique et complété par les annexes du Commissaire aux comptes.

La Fondation des MFR dans le monde a une situation financière particulièrement solide, n'a pas d'endettement, dégage chaque année des excédents et voit ses produits d'exploitation fortement augmenter.

Le projet de budget qui a été élaboré à la fin de l'exercice précédent pour 12 mois a été globalement respecté. Il a été dépassé, dans le bon sens, grâce à une collecte plus importante que prévue et donc en parallèle à des attributions d'aides plus nombreuses.

Les comptes sont légèrement excédentaires ce qui permet d'améliorer les fonds propres de la Fondation et de constituer des réserves pour des projets ultérieurs.

Le Bilan a fait l'objet d'une mise à jour importante.

### Le compte de résultat

Il enregistre une augmentation conséquente des charges et des produits par rapport à l'an dernier. Les rendements financiers se maintiennent à un bon niveau, l'objectif du Conseil étant d'avoir progressivement des revenus des placements financiers qui couvrent les frais de fonctionnement de la Fondation.

Le Conseil a provisionné **70 000** euros pour préparer le 30<sup>ème</sup> anniversaire de la Fondation.

Le compte de résultat dégage un excédent de **2 700,94** euros.

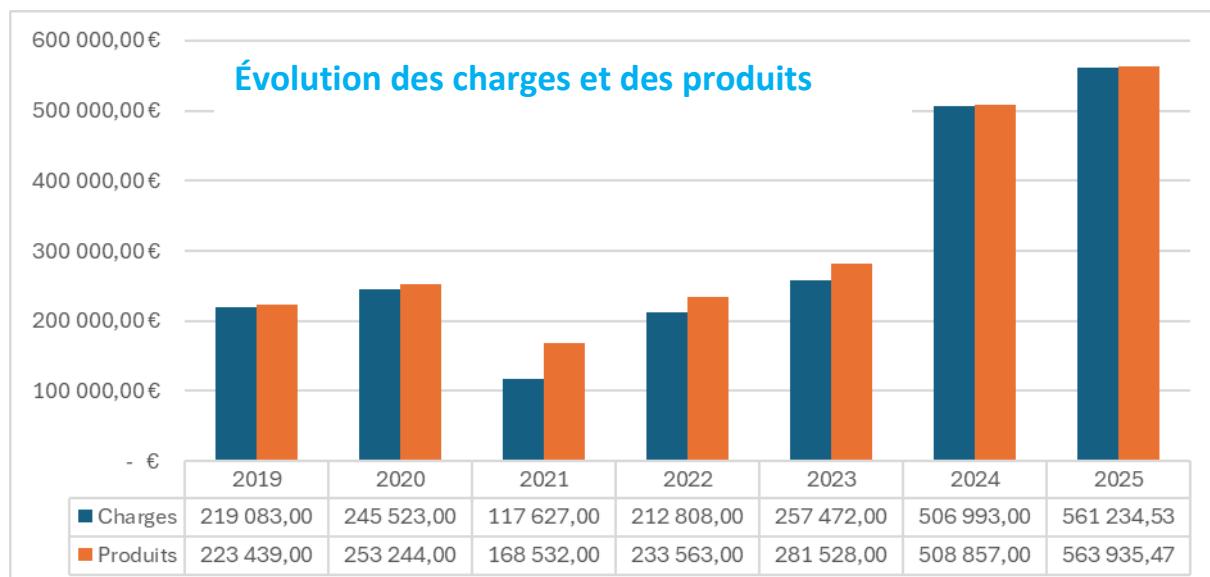
| Exercice 2024-2025        | Montant      | Différentiel N-1 | Explications                 |
|---------------------------|--------------|------------------|------------------------------|
| Total des charges         | 561 234,53 € | + 54 241,53 €    |                              |
| Total des produits        | 563 935,47 € | + 55 078,47 €    |                              |
| Résultat                  | 2 700,94 €   | 836,94 €         |                              |
| Recettes de la collecte   | 462 768,30 € | + 255 104,56 €   | Augmentation des subventions |
| Montant des aides versées | 397 044,20 € | + 227 906,09 €   | Cyclone à Mayotte            |

<sup>1</sup> Les chiffres présentés dans cette partie sont susceptibles d'être légèrement modifiés dans la mesure où ils sont établis en amont du contrôle du Commissaire aux comptes.





## Les évolutions ces dernières années



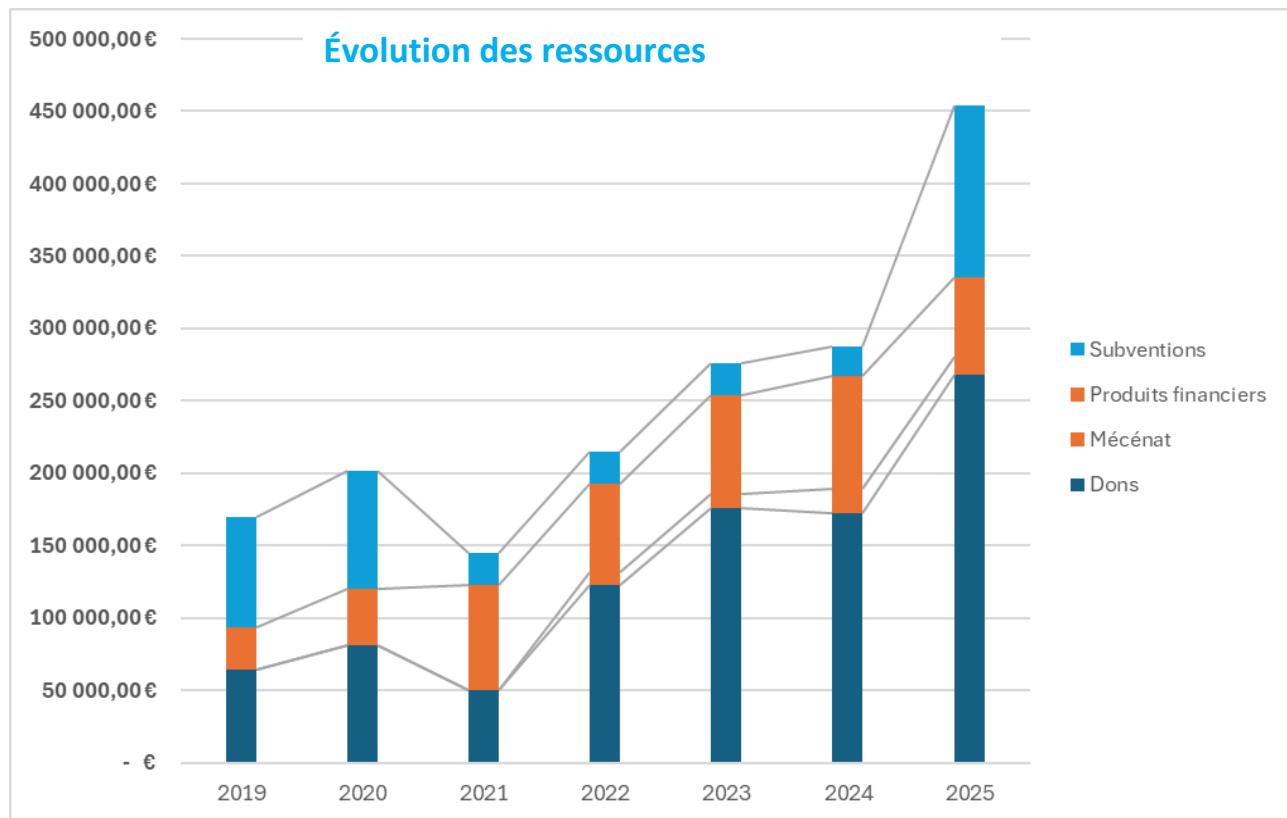
La signature récente d'une convention avec l'AFD, mise en œuvre à partir de 2025, devrait apporter à la fondation abritante 80 000 Euros de produits supplémentaires/an pendant 3 ans jusqu'en 2027.

| Ressources          | 2019/2020 | 2020/2021* | 2021/2022 | 2022/2023 | 2023/2024 | 2024/2025 |
|---------------------|-----------|------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Subventions         | 81 647 €  | 22 500 €   | 15 000 €  | 15 000 €  | 15 000 €  | 139 648 € |
| Dons                | 80 056 €  | 49 461 €   | 115 114 € | 168 831 € | 171 496 € | 294 363 € |
| Produits financiers | 38 909 €  | 46 518 €   | 60 518 €  | 68 080 €  | 77 591 €  | 55 621 €  |

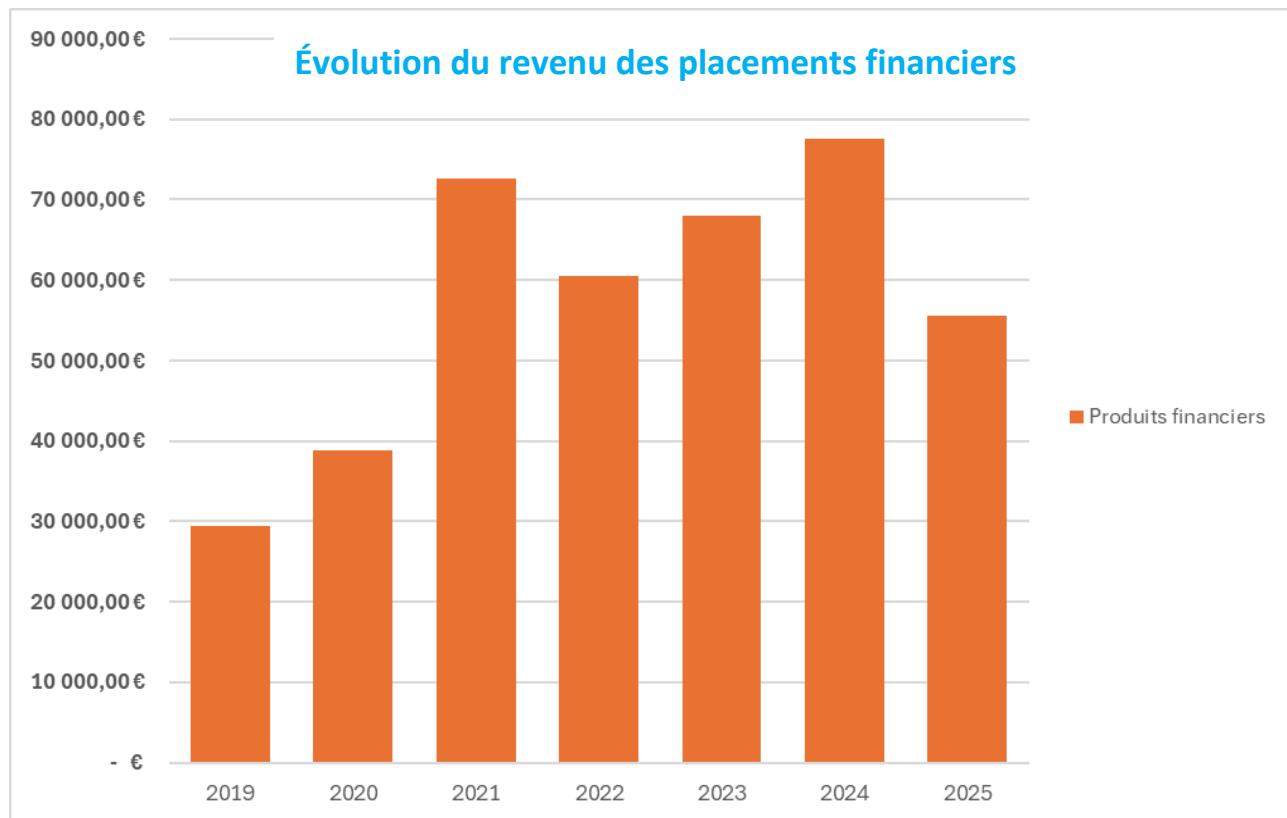
\* Impact COVID

La particularité de l'exercice 2024-2025 réside dans l'octroi d'une subvention de l'ANFRA et de l'UNMFREO de 250 000 € attribuée pour augmenter l'Actif de la Fondation. Ces subventions permettent à la Fondation d'atteindre les 3 millions d'euros de fonds associatifs nécessaires à sa transformation en fondation abritante en égard aux recommandations du Conseil d'Etat. Par ailleurs, la Fondation a noué des partenariats avec d'autres structures comme l'Association-Ouest France sur cet l'exercice. Ces subventions viennent soutenir les actions de la Fondation à l'étranger. Ces fonds sont intégralement reversés. Comptablement, elles ne peuvent être considérées comme des dons bien qu'elles aient la même destination. Le montant de l'Actif au 31/08/2025 s'élève à 3 049 559 € soit une augmentation de 1 165 141 euros par rapport à l'exercice précédent.



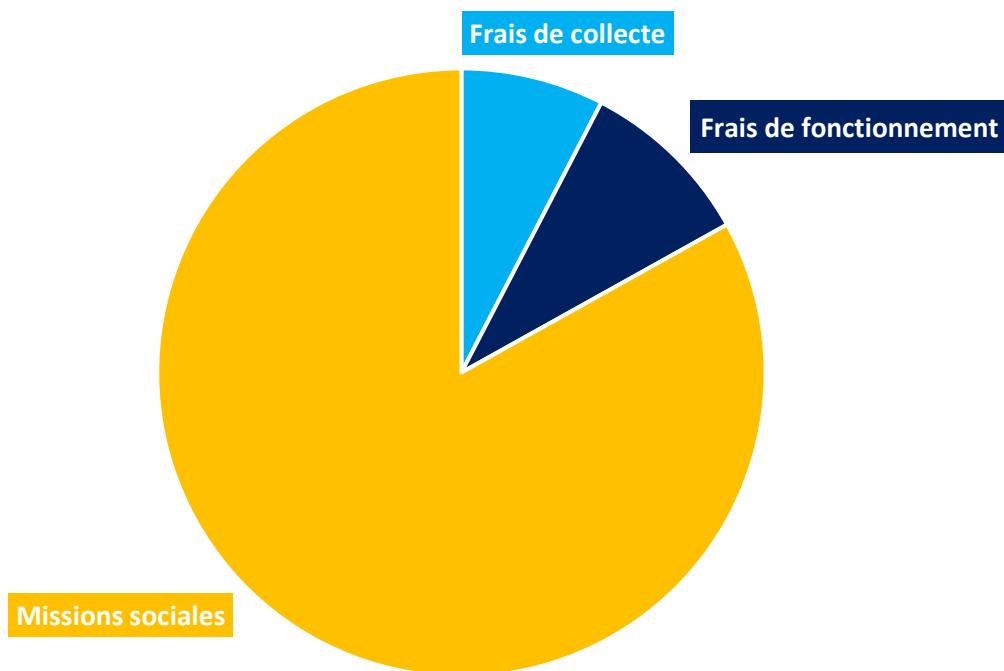


La Fondation MFR Monde est une fondation redistributive. Ses rendements financiers et subventions diverses lui permettent de fonctionner. En 2025, les revenus des placements financiers ont diminué en raison d'un contexte économique tendu. La Fondation a entamé une diversification de ses placements qui continuera à l'exercice 2025-2026.





## Les dépenses de la Fondation



La part du montant accordé aux missions sociales dans la part totale des emplois du compte de résultat est estimé à 85 % sur l'exercice 2024-2025.

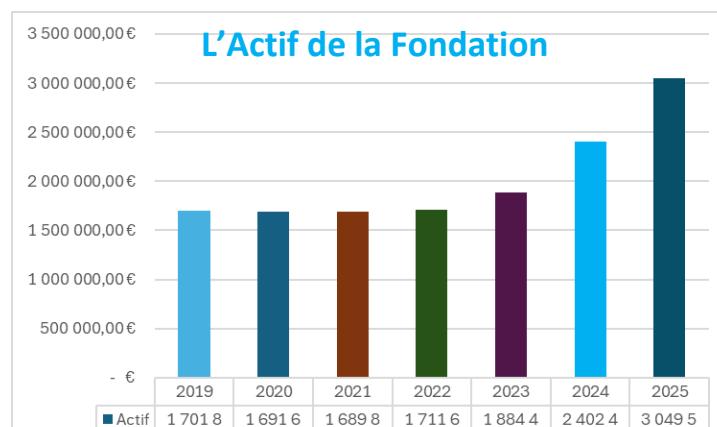
L'objectif de la Fondation est de consacrer progressivement 100 % de la collecte aux aides attribuées ou/et à la consolidation de son fonds associatif et d'assurer son fonctionnement grâce à ses ressources financières propres (intérêts des placements) et aux subventions éventuelles.

Les frais de fonctionnement représentent 8% des charges. Ils restent à un niveau très correct et relativement stables depuis 3 ans.

Les frais de collecte représentent 6% des charges.

## Le bilan

Le montant du bilan s'élève à 3 049 559 Euros (+ 647 105 €). Les fonds propres sont en progression car la Fondation a bénéficié d'une subvention de 250 000 Euros de l'UNMFREO et une subvention de 250 000 Euros dévolues au fonds associatif. Cette donation est portée aux fonds associatifs sans droit de reprise c'est-à-dire qu'elle ne pourra pas être consommée mais est destinée à produire des revenus financiers futurs ainsi que la donation en nue-propriété d'un bien immobilier.



## Constats

L'actif de la fondation des MFR dans le monde est évalué par le CAC au 31 mars 2025 à **3 049 559 euros**. Il est composé de :

Placements financiers : 2 495 592 €

Immobilier : 300 000 €

Disponibilités : 190 757 €

Emprunts octroyés aux MFR : 63 208 €

**Total : 3 049 559 €.**

**L'Actif de la Fondation des MFR dans le monde a connu une évolution importante : 1,7 millions d'euros en 2020, 3 millions d'euros en 2025.**

### Pourquoi cette progression ?

Parce qu'il s'agit d'un choix et d'une évolution, voulus et souhaités par le Conseil d'administration, actés dans son projet, pour 3 raisons essentielles :

1. Étoffer et renforcer la structure financière de la Fondation qui n'avait pas vu son Actif réévaluer et croître de façon sensible depuis sa création afin qu'elle puisse répondre aux immenses enjeux de la formation rurale dans le monde.
2. Augmenter et diversifier ses placements financiers enfin que les revenus de ces derniers couvrent une large part du fonctionnement de la fondation. Une politique claire a été arrêtée pour la FRUP qui est une fondation redistributive : toutes les recettes liées à la collecte sont redistribuées sous forme d'aides, les rendements financiers et subventions diverses doivent permettre d'assurer à eux seuls et au moins le fonctionnement et la gestion de la fondation.
3. Répondre à une demande du ministère de l'Intérieur (un des critères retenu est un Actif proche de 3 millions d'Euros) afin que la fondation des MFR acquière la capacité juridique d'abriter des fondations sous égide.

### Origine de l'augmentation de l'Actif :

- Donation du 30/01/2023 (Arlette MILESI) : 90 000 €
- Donation du 03/06/2024 (Succession Marguerite RIGAUD) : 100 000 €
- Cessions immobilisations financières (après accord ministère Intérieur) : 100 000 €
- Donation Immobilier en nue-propriété du 13/09/2024 : 300 000,00 €
- Économie sur les charges de fonctionnement : 110 000 €
- Apports UNMFREO/ANFRA : 500 000,00 €
- **Total : 1 200 000 €.**



# Axes de développement

En 2021, la Fondation MFR Monde a mis en place un plan stratégique à horizon 2025 reconduit jusqu'en 2026, année des 30 ans de la Fondation MFR Monde.

Le Conseil d'administration s'est donné des objectifs ambitieux :

- **Le renforcement des ressources humaines** avec l'embauche à venir d'un directeur de la Fondation.
- **La préparation du 30<sup>ème</sup> anniversaire de la Fondation** qui se tiendra sous le haut patronage de Monsieur Emmanuel Macron, Président de la République le 15 avril 2026.
- **Le renouvellement de la gouvernance de la Fondation en proposant un nouveau Conseil d'administration, épaulé dans ses tâches par trois commissions**, le Comité d'Audit, le Comité des Amis et la Commission des Finances. Cette restructuration a permis de préciser son règlement intérieur, d'actualiser son projet associatif, son plan stratégique et sa gestion des risques.
- **La poursuite du projet en commun avec l'AFD** en faveur des MFR de Madagascar.
- **L'augmentation du nombre de donateurs individuels et la formalisation entre chaque MFR et la Fondation d'une convention.**
- **Enfin une augmentation significative de son actif.**

Ses orientations stratégiques se déclinent au travers de quatre axes majeurs. Ceux-ci peuvent se résumer en un seul et même enjeu : développer le réseau des Maisons familiales rurales, qu'il soit en France ou à l'étranger.



1. Mettre en place une nouvelle gouvernance associative

2. Convaincre de la nécessité du don personnel



3. Persuader chaque MFR de s'engager

4. Augmenter le fonds associatif



## La Fondation MFR Monde, principal financeur de l'enseignement et de la formation professionnelle en milieu rural



### **Nous contacter**

Fondation MFR Monde

58 rue Notre Dame de Lorette • 75009 PARIS  
01 44 91 86 86 40 • [fondationmfr@mfr.asso.fr](mailto:fondationmfr@mfr.asso.fr)

**Nous connaître :** [www.fondationmfr-monde.org](http://www.fondationmfr-monde.org)

**Faire un don :** <https://fondationmfr-monde.org/faire-un-don/>

